

MONOGRAPHIE D'UNE TRIBU BERBÈRE

LES AITO NDHIR (BENI MTIR)

PRÉFACE

Les notes que nous nous excusons de publier malgré leurs imperfections ferment une étude de la société berbère marocaine vue chez les Ajth Ndhir, tribu du Moyen-Atlas.

Afin de mieux connaître le pays Aith Ndhir, nous avons donné quelques renseignements géographiques et historiques sur la région. Toutefois notre principal objet a été l'étude de la vie sociale de ces montagnards. Nous avons essayé de pénétrer le détail de l'organisation de la société berbère, au double point de vue administratif et judiciaire, en nous efforçant aussi de dégager les us et coutumes et l'orf des Imazighen Aith Ndhir. Bien convaincu que c'est dans les actes de la vie quotidienne que se manifeste la caractéristique d'un peuple, nous avons vécu au milieu des douars et causé avec tous : vieux et obscurs fellahs, notables et grands chefs¹.

Avec le sincère désir de jeter quelque lumière sur des institutions enchevêtrées et souvent floues, nous nous sommes empressé, chaque fois que nous t'avons pu, d'indiquer, grace à des informateurs différents, les variantes, les incertitudes et aussi les contradictions que nous avons rencontrées.

Aussi, la présente monographie n'a pas la prétention d'épuiser, même cbex les Aïth Ndhir, une question aussi complexe. Elle est tout au plus une timide contribution & la « Grande Étude » approfondie et générale de toute la société berbère marocaine.

Nous nous estimerions largement récompensé si, malgré ses lacunes, notre travail aidait A mieux connaître et i mieux apprécier le noble et sympathique peuple berbère, pour la grandeur de la France et le triomphe de sa civilisation dans ce pays.

ABES.

Meknès, le ao décembre 191\$.

1. Les textes en • txmuàght • dont nous dormons U traduction en *Appendice* teroat pn biles ultérieurement comme documents llnqulitiqct.

I. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE

SITUATION ET LIMITES

Au sud-est de Meknès, sur les pentes et les plateaux qui bordent, au nord, les dernières ramifications du Moyen-Atlas, le pays est occupé par une des plus puissantes et des plus batailleuses tribus berbères : les Aïth Ndhir.

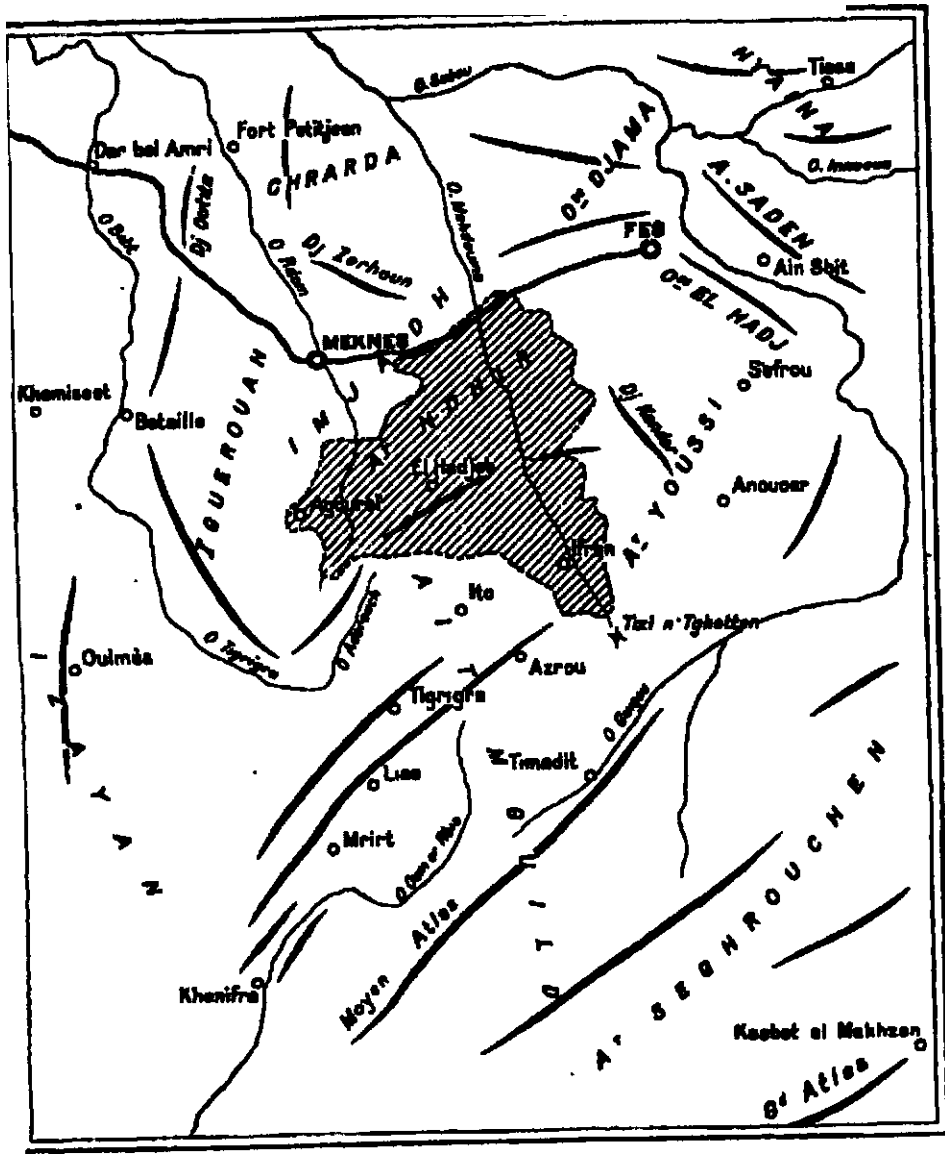
Les Aïth Ndhir dont le nom a été arabisé en « Beni M'tii » sont sveltes, élancés, le teint mat, les traits fins; ils diffèrent de l'Arabe par la race, la langue et aussi par la mentalité. Tout d'abord réservé, le Berbère se familiarise et s'adapte très facilement. La franchise qu'il apporte dans son langage et dans ses actes ne connaît pas les « salamaleks * flatteurs, souvent hypocrites de l'Arabe. Parfois brusque et fier avec un étranger, il est, par contre, capable de se lier d'une amitié sincère qu'il entretient même au péril de sa vie.

Cette tribu s'étend aujourd'hui sur un vaste et fertile domaine de **1.500** kilomètres carrés environ, au centre des territoires qui forment la région de Meknès. Elle participe à la fois de la plaine et de la montagne, ce qui permet aux habitants, demi-nomades, de transhumier dans les limites de leurs propres possessions. — Nous verrons plus loin, dans l'aperçu historique, les luttes sanglantes que ces Berbères ont dû soutenir contre leurs voisins, pour se frayer un passage vers les plaines plus fertiles et les climats plus tempérés.

Les terres de culture ou de parcours des Aïth Ndhir sont limitées par la piste de Meknès-Iez, au nord. À l'est, le cours de l'Oued Xja, Ain BUmz, les plateaux de Riba'a et d'Ifran délimitent, assez mal du reste, le territoire de la tribu. Au sud, les Aïth Ndhir s'étendent sur le plateau d'El Hadjeb jusqu'à Sidi Aïssa El-Fras, sur la ligne d'étapes de Meknès à Thabadouth (Dar Caïd Ould Ito). À l'ouest, ils sont limités par les terres des Igrouan, entre Agourai et Meknès.

Les voisins immédiats des Aïth Ndhir sont les Imjadh qui occupent le nord de la plaine et qui, autrefois, faisaient partie de

1. La transcription adoptée pour les mots indigènes «st ccUe de la l'acuité des Lettres d'Alger.



la même confédération que la tribu qui nous occupe. Les Arabes du Sais, fixés pour ainsi dire à cheval sur la piste de Mcknés à Fez, bornent les Aïth Ndhir au nord-est.

A l'est, ils ont pour voisins les Aïth Seghrouchen et les Aïth Youssi. Au sud et au sud-ouest, ils sont limités par les Aïth Mgild et les Izayan, et enfin, à l'ouest, ils voisinent avec les Igronan.

NATURE ne SOL

Le sol des Aïth Ndhir n'est pas d'une nature uniforme. Une ligne de falaises partage, en effet, la tribu en deux régions bien distinctes : celle de la plaine au nord, et celle des plateaux au sud. Selon l'hypothèse de M. Gentil la plaine devait faire partie du détroit Sud-Rifain, gigantesque bras de mer, resserré entre les massifs du Rif et de l'Atlas. La falaise qui borde le plateau des Aïth Kdhir était donc le rivage rocheux de cette mer géologique, avec Agourai, fil Hadjeb et Sefrou comme promontoires-jalons.

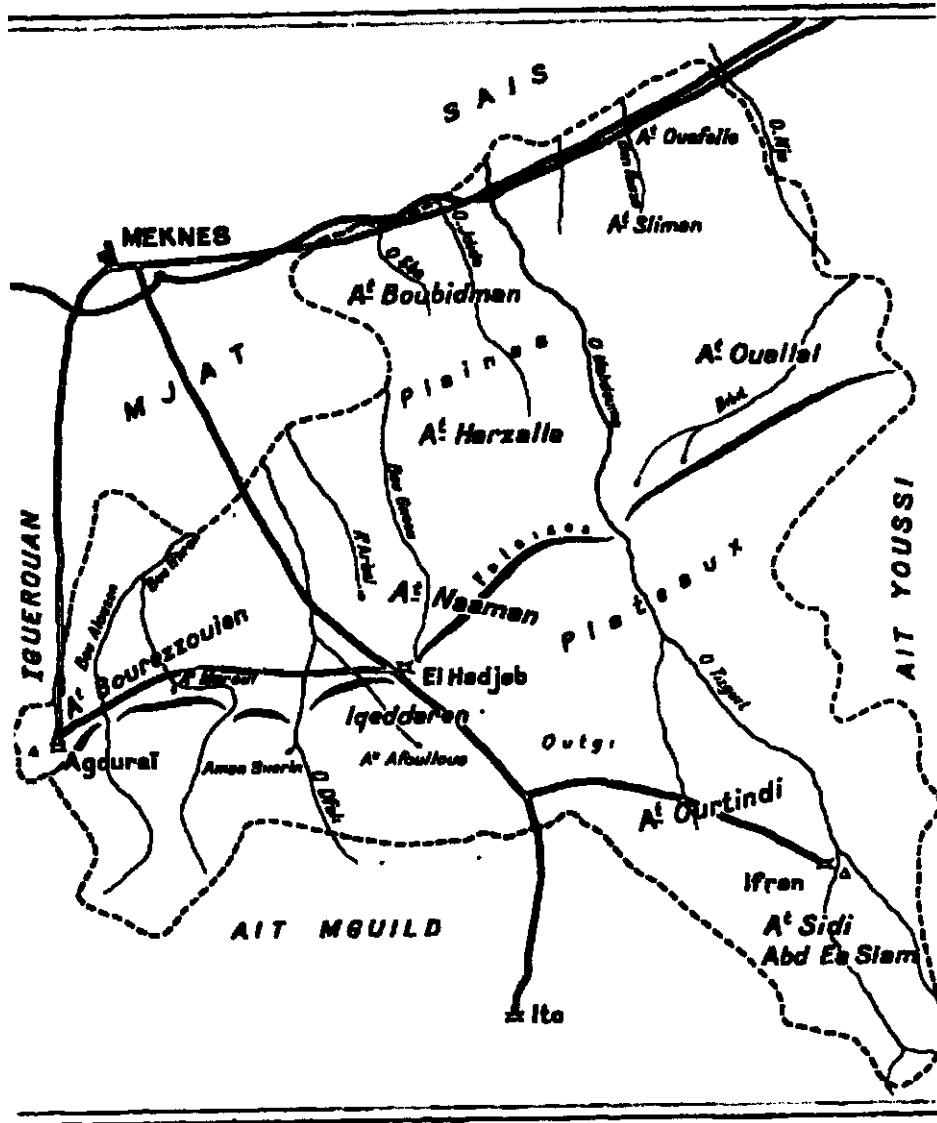
La partie plaine est formée de terres d'alluvions d'une superficie de trente mille hectares. La moitié environ a été cultivée en 1914-1915. Une partie de la surface cultivable est laissée en jachères et sera cultivée après un an de repos.

Les plateaux, entre El-Hadjeb et la frontière indécise des Aïth Mgild, sont semés de cailloux qui rendent les labours difficiles et ingrats. Us forment une superficie de cent vingt à cent vingt-cinq mille hectares. A l'exception de quelques cuvettes assez fertiles et labourables, ils sont utilisés comme terrains de parcours. C'est là qu'une partie de la tribu se fixe en été et mène paître ses troupeaux.

SOUS-SOL

Le pays Aïth Ndhir contient de la pierre à chaux, de la pierre à bâtir, de la pierre à plâtre (près d'Agourai). On trouve quelques ardoisières dans la région de l'Oued Ikkel, à l'ouest d'Agourai et des affleurements de marbre près d'El-Hadjeb. Quelques cailloux ramassés çà et là laissent espérer du minerai sur certains points de la tribu. A huit kilomètres environ

1. *Il Maroc physique*, librairie F. Alan, Paris, 191a.



d'Agouraï, près **de** la piste d'El-Hadjeb, un marais laisse déposer du sel qui approvisionne toute la région.

Le pays Alth Nfdhir est admirablement arrosé. De nombreuses sources font de la région **la** partie la plus arrosée de la plaine. Les plus importantes sont de l'est à l'ouest : 'Am El 'Atrous, 'Am Aguemgam, 'Aïn Bcidha, 'Aïn Afoullous, Aouinet, les sources d'El (Luljeb, Amantsirine, 'Aïn Kharouba, 'Aïn Ma'rouf, etc., etc. . . . Toutes ces sources alimentent un réseau de rivières et de ruisseaux dont le cours supérieur est souvent dévié pour l'irrigation.

cocas D'EAU

L'Oued Xja qui descend des montagnes des Aith Seghrouchen forme la frontière est-nord-est de la tribu des Aith NJIir.

L'Oued Ifran prend **sa** source dans les régions boisées de 'Afcqfaq ; il reçoit l'Oued Kiba'a formé par 'Am El 'Atrous et prend le nom de Oued Mahdouma. Cette région riche **en** sources était jadis couverte de rizières que la culture du maïs tend de plus en plus à gêner, à cause de l'eau d'irrigation que cette dernière culture absorbe.

L'Oued Djcdida, après avoir arrosé la tribu, entre eu pays Imjadh où il se joint à l'Oued Mahdouma. Les deux rivières forment l'Oued Mikkes.

L'Oued Aujibal prend sa source au nord d'El Iladjeb et tortue la limite entre les deux fractions Aith Ka'man et Iqddarcn. L'Oued Defjli, alimente par Amantsirin, coule sur le sol des Iqddarcn ; grossi de 'Aïn Kharouba, il forme, en aval, l'Oued Ouislan.

Enfin, 'Aïn Ma'rouf forme l'oued Bou l'Ckran qui arrose la région des Aïtli Bourzouin et passe **au** pied **de** Meknès, après avoir reçu l'Oued Kcha de la région d'Agourai.

IB CLIMAT

Le climat de la région est plutôt tempéré. — Des chutes **de** neige surviennent chaque hiver sur le plateau, entre El Hadjeb et Sidi Aïssa où l'altitude moyenne est d'environ mille mètres.

L'hiver est très supportable, malgré des froids sec* et des pluies abondantes. A ce moment-là, les Berbères émigrent vers

la plaine où ils dressent leurs tentes. Les Aith Mgild descendent, à leur tour, de leurs montagnes et trouvent, sur le plateau des Aith Ndhir, un climat qui, pour eux, est relativement plus clément.

L'été est, d'autre part, très agréable. La brise de l'Océan et les vents frais de l'Atlas exercent tour à tour leur influence bienfaisante et donnent à la région un climat tempéré.

Les observations météorologiques, faites tout récemment à Ek-Hadjeb, n'ont encore pu donner des renseignements généraux suffisants. Néanmoins les appareils ont enregistré en **1914-1915**, une température minimum de 0° en hiver et un maximum de **44** (siroco) en été. La moyenne a été de **8°** en hiver et **25°** en été.

La neige est tombée sur le plateau à Ek-Hadjeb ; elle a fondu dans la même journée. Les pluies de **1914** ont été particulièrement persistantes et abondantes.

LES BOISÉS

Le pays Aith Ndhir n'est pas précisément très boisé. Il faut aller assez loin sur le plateau, à la lisière des campements d'été de la tribu, pour arriver à la zone forestière. La forêt de Dja'ba qui s'épanouit surtout sur les pentes du territoire Aith Mgild, s'avance en pointe au nord et touche le pays Aith Ndhir. La zone forestière qui est sur le sol de cette tribu est peuplée de cèdres et de chênes-zéens de respectueuses dimensions.

Plus à l'est, sur le plateau d'Ifran, se trouve la belle forêt de cèdres de Timdikeiuc. Elle est exploitée par les Chorfa de Sidi Abd es-Salam, de la zaouïa d'Ifran qui en tirent un parti suffisant sinon intelligent et sage.

Sur la lisière des Aith Scghrouchen est la forêt de Tizi N*Krous où quelques corporations viennent faire de rares et maladroites coupes. Les Aith Hadjadj (Aith Scghrouchen) sont les bûcherons qui fréquentent surtout les clairières de cette forêt, avec l'autorisation des Aith Hammad, propriétaires collectifs de tous ces fourrés.

À la limite sud-est de la tribu, entre les forêts dont nous venons de parler, existe un vaste plateau d'une dizaine de kilomètres de longueur sur cinq kilomètres de large, à une altitude moyenne de dix-sept cents mètres, c'est la « plaine d'Afêqfaq ».

Comme le nom berbère l'indique, le sol en est couvert de « cail-loux » (en berbère : *ifegfaqen*) et de rochers qui la rendent impropre à la culture. L'Afcqfaq forme une bande de terre aux confins des tribus Aith Ndhir, Aith Mgild, Aith Seghroucheu et Aith Youssi. Son isolement au milieu des forêts lui a valu le nom significatif de « pays de la peur ». Les différentes tribus voisines s'en servent comme terrain de parcours et les indigènes le considèrent comme domaine collectif.

L'HABITAT

Les Aith Ndhir sont, avons-nous dit, des demi-nomades qui transhument entre la plaine et les hauts plateaux.

Ce déplacement n'est cependant pas général et son amplitude ne dépasse guère une quinzaine de kilomètres. Certains clans, comme les Aith Ouallal, ne transhument pas du tout. Les familles se contentent de changer l'emplacement de leurs tentes pour s'installer non loin et fuir les parasites et les immondices, conséquences d'un long séjour dans le même endroit. Par contre, les Aith Na'man, les Aith Bounouin, les Iqeddaren et les Aïth Hammad se fixent sur les plateaux pour jouir d'une température plus douce et pour donner à leurs troupeaux des pâturages moins brûlés par le soleil de l'été.

Ce genre de vie a forcément déterminé le mode d'habitation des Aïth Ndhir. Tous, ou presque tous, habitent sous la tente, composée de longues et larges bandes (*Jtidja*) cousues. Ces flidja sont tissées par les femmes avec de la laine, des poils de chèvre et de la bourre de palmier-nain.

Les tentes forment un abri relativement confortable contre les intempéries. Il en est qui sont très vastes ; celles-là sont occupées par la famille au complet. C'est là que l'on prend ses repas, que l'on donne les fêtes, que l'on reçoit les invités et que l'on fait les réunions de la djetnaa. Mais il existe aussi des tentes plus petites, plus légères et plus faciles à dresser ; ce sont les *aiiaba*. Les Aith Ndhir les utilisent surtout lorsqu'ils se déplacent pour aller visiter un saint, pour aller assister à la fête annuelle de la tribu et surtout à l'entrée de l'été pour suivre leurs troupeaux dans leurs déplacements successifs sur les plateaux. Ces tentes, appelées quelquefois *baebicha*, sont aussi la demeure des pauvres et des veuves sans ressources.

On ne rencontre pas, comme chez les Aïth Mgild par exemple, de villages fortifiés et bâtis en pierres (*e igherman''*). Indépendamment des villages d'El-Hadjeb et d'Agourai, où les sultans ont édifié des casbas, on ne trouve dans tout le pays Aïth Ndhir que quelques maisons-casbas appartenant ou ayant appartenu à des caïds (maison de Dris ou Raho près d'El Hadjeb, casba Ould. Mania, sur l'Oued Djedida, casba de Mokhtar El Ilammadi, etc.).

Ces casbas devaient être bien plus nombreuses avant l'arrivée de la France. Les Berbères les habitaient surtout en hiver. Bâties en pisé, sans chaux et presque sans pierres, elles se divisaient en plusieurs chambres, pourvues de meurtrières et de terrasses. Les casbas se rencontraient surtout chez les habitants du plateau oriental ; les Aïth Hammad en avaient une douzaine, les Aïth Ouallal une dizaine, les Aïth Ourthindi et les Aïth Na'man quatre ou cinq. Presque toutes ces casbas, qui chez les Aïth Mgild sont assez nombreuses pour former de véritables villages, ont été détruites par le canon français, lorsque les Aïth Ndhir ont organisé une résistance acharnée contre la marche de nos troupes.

Quelques familles d'Ifran et d'El Hadjeb habitent dans des grottes assez bien aménagées sur les flancs des coteaux rocaillieux.

Les troglodytes sont surtout des étrangers bûcherons, chorfa de Sidi Abd es-Salam à Ifran et quelques pauvres hères à El-Hadjeb.

Les tentes sont groupées en *iigtmis*, disposées en cercle à l'intérieur duquel se pressent les troupeaux pour passer la nuit. Celles de la plaine ne sont pas entourées de haies protectrices. En revanche, celles des plateaux ont quelquefois des murettes et des haies pour arrêter les rôdeurs et les carnassiers qui viendraient voler les bêtes au milieu du douar. On rencontre en pays Alt Ndhir quelques *noualas*, maisonnettes en terre ou en roseaux couvertes en chaume. Ce genre d'habitation se trouve surtout dans la plaine.

Chaque famille met en valeur les terres immédiatement autour de ses tentes. Il y a relativement peu de contestations de frontières si l'on tient compte de ce fait que les terrains ne sont pour ainsi dire pas délimités.

Nous en verrons plus loin quelques-unes à propos du régime foncier chez les Aïth Ndhir.

Le pays des Aïth Ndhir est abondamment arrosé par de nombreuses sources, ruisseaux et rivières qui ne tarissent pas en été. Les indigènes sont surtout cultivateurs et pasteurs. Ils vivent presque uniquement du produit du sol et des troupeaux qu'ils élèvent.

Les cultures en honneur chez eux sont : les céréales (blé et orge), le maïs et le sorgho. Ces deux plantes forment leur culture d'été. Elles sont irriguées par des rigoles simplement creusées à travers champs, qui dérivent les eaux de la conduite principale ou de l'oued voisin. Lorsque les eaux sont abondantes, ils irriguent aussi le blé et l'orge. Cela leur assure un meilleur rendement.

Les cultures maraîchères se résument en quelques légumineuses (lèves, lentilles, pois-chiches) et en quelques pieds de courges, de poivrons et de tomates.

Il faut cependant signaler la tendance de quelques propriétaires à cultiver la pomme de terre. Le bureau des Renseignements d'El Hadjeb a eu l'initiative d'encourager cette culture en avançant la semence. De même les Berbères ont essayé de semer de l'avoine qu'ils trouveront facilement à écouler à Meknès ou à l'Intendance.

Les clans qui touchent à la plaine du Sais (Aïth Ouallal, Aïth Hammad, Aïth Boubidman) cultivaient autrefois le riz. Mais comme cette plante exige une grande quantité d'eau d'irrigation, les Berbères ont délaissé les rizières pour se consacrer surtout au maïs. L'absence de l'eau suffisante ne leur a pas permis de cultiver de front ces deux plantes pourtant très appréciées.

L'arboriculture est pour ainsi dire nulle, si nous faisons abstraction de quelques bouquets de figuiers au fond d'étroites cuvettes.

On comprend, somme toute, l'indifférence de ces Berbères pour l'arboriculture. Souvent en guerre contre leurs voisins, ils n'ont pas voulu constituer des vergers qui eussent fourni, après un combat malheureux, la proie facile sur laquelle se serait assouvie la colère de leurs ennemis.

En définitive, les Aïth Ndhir vivent surtout de la culture des céréales. Us grattent hâtivement la terre avec leur petits charrues en bois, sèment entre les touffes de palmier-nain et font cependant de riches moissons grâce à la fertilité du sol.

Ils enferment leur grain dans des silos d'où ils l'extraient pour le moulin et pour préparer leurs mets, du reste peu variés.

En temps ordinaire, le *nwcûus*, la «alerte, quelquefois accompagnés de viande de mouton, une abondante consommation de lait, forment le fond de leur nourriture.

Les gras et naturels pâturages de la plaine et des plateaux nourrissent de nombreux troupeaux de moutons et de bœufs. L'élevage du cheval, du mulet et de l'âne est à peu près insignifiant. Ce sont les tribus voisines (Aith Youvsi, Aith Mgild) qui fournissent les bêtes de somme aux Aith Nahir.

L'industrie et le commerce sont très modeste*. Les femmes tissent en effet quelques rares tapis à laine longue, *des flidja* pour tentes, quelques *bnam*, des burnous, des *lami^ari*, des *lal.vnJht* en laine, que les femmes jettent sur leurs épaules et agrafent sur la poitrine. Peut-être trouvera-t-on aussi quelques nattes en palmier-nain.

Les chorfa troglodytes d'irran exploitent la forêt de cèdres des environs. Ils en extraient des poutres, des madriers et des solives qu'ils expédient sur les villes de Fez et de Meknes. Quelques ouvriers font aussi des charrues, des plats, des maillets, des cuillers, avec les frênes, les chênes-zéens, les cédas et le tuya de la forêt de Timdikeine.

JC commerce est représenté par des échanges avec la ville où l'on vient se ravitailler en sucre et en thé, indiennes et foulards aux couleurs très voyantes, harnachements, outils et en armes marocains. Quelques colporteurs parcourent aussi les douars, où ils troquent leurs drogues, épices, miroirs, fausses perles, etc.. contre du grain, de la laine, des œufs, des volailles.

L8S MARCIKS

LA tribu des Aith Nahir n'avait pas de marché important sur son territoire. Souvent en guerre contre les mehallas chériennes qui venaient razzier les souqs et confisquer les marchandises, les Berbères étaient aussi divisés par des querelles intestines qui empêchaient les différents clans de se réunir pour échanger leurs produits.

Un seul marché se tenait encore le lundi à El Hadjeb, à l'arrivée de la France dans la région.

D'autre part, les villes voisines, Meknès et Foc étaient souvent fermées aux Alth Ndhir par suite de leur attitude belliqueuse à l'égard du Makhxen. La tribu usait alors de stratagèmes pour se ravitailler en sucre, thé, étoffes, munitions et armes. Les Israélites servaient surtout d'intermédiaires entre les marchands du dins et les cultivateurs berbères.

En temps de paix, les Alth Ndhir de l'est (Alth Hammad, Alth Oualial, Alth Sliman, Alth Lahsen ou Youcef) se rendaient à Fez ; les autres allaient à Meknès pour vendre leurs moutons, leurs bovins, leurs laines et pour acheter ce qui leur faisait défaut.

Il faut aussi parler des marches des tribus voisines (Azrou, chez les Alth Mgild, Imouzar chez les Alth Seghrouchen, le Guigou, chez les Alth Youssi), où les Alth Ndhir se rendaient et se rendent encore pour effectuer leurs échanges. On sait que la sécurité des souqs est garantie par la coutume. Les marchands voyagent sous le *me^rog* (protection) d'un personnage influent ; il est bien rare qu'une querelle éclate en plein marché et que les étrangers, marchands ou acquéreurs, y soient molestés.

LA POPULATION

Tableau de la population (recensement / o r /).

Caldat de Dris ou Rahou (1.101 tentes)	Alt Bourxouin	1.638	habitants
	Alt Na'man	a.408	—
	Iqeddaren	1.874	—
	Alt Boubidman	3.632	—
	Alt Oualial	236	-
	Djema'aelKahl	110	—
Caldat ou Djilali ou 'Alla (1.54a tentes)	AltLhacenu Youcef	1.248	
	Alt Ouafella	352	
	Alt Sliman	687	
	Alt Lahcen ouChaib	495	
	Alt Harzalla	1.699	
	AltSidiAbdesSalam	239	
Caldat de Mîmoun Akhatar (563 tentes)	AltOurthindi	536	
	Alt Hammad	925	
	Alt Hand on H sain	229	
	Alt Oualial	939	
Casba d'Agourai		832	
	Toni.	18.099	habitants

D'après le recensement de **1915**, la tribu compte **3.206** tentes et une population totale de dix-huit mille cent habitants. La superficie probable des Alth Ndhir étant de **1.500** kilomètres carrés, la densité de la population est approximativement de **12** habitants au kilomètre carré.

La tribu comprend trois caTats dont deux sont confiés aux loyaux collaborateurs de notre œuvre de pacification.

Impôts. — En **1914**, le tertib a fourni **89.867** pesetas hassanis. Les amendes, les droits de marché ont donné de mai **1914** à mai '91 S • S-S25 pesetas hassanis.

Cheptel. — D'après le recensement de **1914**, on compte : **953** Inès, **7.848** bœufs ou vaches, **1.878** veaux ou génisses, **3.853** béliers, **45.672** brebis, **9.279** chèvres, pas de chameaux, **2,242** chevaux, juments ou mulets.

En **1915**, le tertib a enregistré : **2.648** chevaux, juments ou mulets, dont **364** chevaux de selle.

Marchés. — El Hadjeb (dimanche), année **1915** ; très fréquenté en hiver grâce au voisinage des Afth Mgild. Trafic approximatif : **303.000** pesetas hassanis.

Agourai (lundi et samedi). Trafic approximatif : **145.000** ph. pour le premier semestre de **1915**.

Ifrau. Trafic pour la même durée : **3.000** ph.

POIDS KT MESURES LOCAUX

Les poids et mesures dont se servent les Berbères dans leur trafic quotidien sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux de Meknès. Cela s'explique assez bien par la proximité de cette ville et les relations commerciales que les tribus entretiennent avec elle.

La numération chez les Aïth Ndhir, comme chez leurs voisins du Moyen-Atlas, est surtout arabe. Les trois premiers nombres seuls sont purement berbères.

a) **Poids.** — L'unité des mesures de poids est le Rtal qui a des sous-multiples et un multiple. Sa valeur varie selon les denrées pour lesquelles on l'emploie. Ainsi :

Le Rtal Gue[^]ari vaut **1.000** gr. ; il sert à peser la viande, le charbon, les fruits verts, etc...

Le Rtal Deqaqi vaut **800** gr. ; il sert à peser les farines, les légumes secs, l'huile, le beurre, le savon, les olives, etc...

Le Rtal 'attari vaut **500** gr. ; il sert à mesurer les épices, le thé, le henné, la soie, le tabac, le kif, etc..

Les sauf-multiples sont la moitié, le quart, le huitième de Rtal pour chacun d'eus.

Le multiple est le Qountar. Il y a de même le qountar guez-xsri (100 kg.); le qountar deqaqi (**80** kg.) et le qountar 'attari (70 kg.).

b) *Capaàtis*. — L'unité est le Moud qui a des sous-multiple» et des multiples.

Le moud Meknassi vaut **36** litres. On l'emploie pour les céréales, les graines, le sel, la chaux, le plâtre, etc.. Les multiples sont le Tellis qui vaut **10** mouds et la Sahfà qui vaut **60** mouds.

Surfaces. — Les Berbères n'ont pas de mesures de superficie. Ils comptent approximativement par la quantité de semences **que** peuvent engloutir les terres labourées, par « charrues », **ou** plutôt par a attelages » de deux bêtes (en berbère : tharuuga).

E) même les mesures de longueur sont exprimées par le temps mis par une bête à parcourir l'espace donné. Les petites dimensions sont évaluées en « pas » et en « emfans ».

COMMANDEMENT

L'annexe des Aith Ndhir fut créé le **1** mars **1913** ; elle relève de la région de Meknès. Lt tribu est administrée par un chef d'annexé en résidence à El Hadjeb. Il a comme adjoints et collaborateurs un officier **i** El Hadjeb, un autre à Agourai, et un troisième à Ifran.

AKCUÛt FmACnOKNBMBNT DE LA TRIBU

Les Aith Ndhir parlent souvent d'une répartition fractionnaire de leur tribu.

Ils emploient les vocables « ncef », « robou' », « khoms », etc.

Ces divisions, d'après les explications qu'ils nous ont données, sont purement administratives. Elles ont eu pour but de faciliter la juste répartition des charges entre les contribuables : cadeaux, impôts, amendes de guerre, cadeaux au souverain, en temps de

(recensement de Глагае 194).

АХХХХІ **НІС АІІІ** soma

	Sen» groupements	Cliiookh
	j» Cauíuan.ú'ient de Ihn Ou А<Д>.	
Iqeddaren.	Л. Othitun. Л. Raliou. Л. Ounucef.	S.»J Ou Ah.
Л. Boiinrouin.	Л. Пои Плаfr.i Л. Chrat. А. Igoiip.	H.tii'iu Ou Hjtani. H.iUnl. H un .
А. Nn'man.	fchaoucn. Л. Аьла Ou Prahitu.	A:d it! NK. Muhj'td Ou El Hocine. Hou A ш .
	3ⁿ Сатныи. ^ueu! Л' D/i/u/t Ou Jila.	
Л. iUruIIa.	Л. Тс». Л. Motiv-j t)ij Rihoti. А. Намern Osi Uaoxd.	(L.iJioii Hsruidu.
Л. Ха'ма«.	Ichaouiti. А. Ansa Ou Brjhim.	Maiumou Ou Л4.1. Mnhaud Ou Lut-i.
Л. Boubídm-.n.	А. Ah Ou а ЛЬ. Л. Л'Л. Л. U.v.a. Л. ОшишссГ.	Abd «Jm fc. Oris. O:;! 2i-JJ. Mihitid Ou I)r>s.
Л. Sliinan. А. UusenOu (3ulb.	Л. Sl'inim. Л. LÍMseiJ Ou Chaib,	Ali Ou Mojliimt. M«utl Ou Alni JJiriin.
	v Gowmittihmtut & Afik<аH AHiiilar.	
А. Nt'man.		Moud Oj Л Ы l-krira.
Л. Hamraad.	Л. LiiíMTi O Brjiinij. А. Amor O. A ism. А. A>Miu. А. Bou Mv»ud.	K.íio Ou Mntilnud. H.mimou Ou Л'лау. I liúdou Ou Ori*. Said Ou ИЛ.
А. OnalU.	А. Mouy-ii Homi. А. RcMu. А. О т .	Molun.! O.) RIIUU. Uhsen Ou 1-дп*. Lantén Ou Mtlmiaub.
А. BoubUrrun.	Г'ksduui-л. InigtñJir. А. T-Lur.nun. Iseroiulen. А. Sid) Abd es-Sbm. А. Sebe'. А. lUragj.	I !:i>ldoií Ou Miiuoin. H. Aima Ou Mrhdjoub. Aiuneii Ou Mlrmiun. Aq.i b. Ichou. Si Ы-Had; Abd e^SJaw. SiAbdlO-Kader. Si Dabo.

soumission au Makhzen ; corvées, ziaras, cadeaux aux chorfa, réquisition, en temps de gouvernement autonome, etc.

Il est cependant possible que ces divisions de la tribu par « moitiés », « quarts », « cinquièmes », etc. aient quelquefois coïncidé avec des partis politiques ou des groupes administratifs.

Il ne faut voir, nous semble-t-il, dans ces fractionnements qu'un moyen commode de dénombrement en vue de la répartition des charges que nous venons d'indiquer.

La tribu des Aith Ndhir est ainsi divisée en deux « neefs » comprenant cinq « khoms » chacun.

D'après le Caïd Dris Ou Kaho, dans la première moitié se trouvent : Aith Ayach, Aith Sliman, Aith Lahsen ou Chaïb, Iqeddaren et Aith Bourxouin. La seconde moitié comprend Aith Na'man, Aith Haxalla, Aith Boubidman, Aith Hammad et Aith Ourthindi.

POSTES FRANÇAIS

Il y a actuellement trois postes français en pays Aith Ndhir : El Hadjeb, Agoural et Ifran. Les deux premiers sont de vieilles casbas bâties à des dates différentes, autour desquelles se sont élevées quelques constructions.

EL HADJEB

El Hadjeb ou El Hadjib est un mot arabe qui signifie « chambellan ». D'aucuns traduisent El Hadjib par « Sourcil », ainsi appelé à cause du repli de terrain qui sillonne la tribu à cet endroit du pays. El Hadjeb n'a pas toujours porté ce nom. Fondé au *xix*^e siècle par les Al monades, il s'appelait alors Djaina'El Hamman. Il fut détruit vers **1407-1417**, nous dit Léon l'Africain.

El Hadjeb est aujourd'hui une agglomération de maisons adossées au plateau, entourées d'un épais rempart, et occupées par les troupes du poste et les bureaux du Service des Renseignements.

M. le Capitaine Le Glay, comme chef de la mission militaire française, occupa le plateau avec les mehallas chréfiennes, fit élever une bâtisse qui servit et sert encore de poste-vigie. Elle fut baptisée : « Redoute Desfrères » en mémoire d'un officier tué lors de la soumission du pays. Elle domine le village à l'est, perchée sur un rocher d'où l'on découvre toute la plaine.

Les ruisseaux qui descendent des sources du plateau se divisent un peu en amont et coulent en cascades multiples et bruyantes sur les arêtes rocheuses de toute la falaise. Un canal traverse le village du sud au nord et entraîne dans ses eaux boueuses et rapides les eaux ménagères et les souillures du poste.

Plus bas, extra muros, se trouvent d'autres constructions plus récentes ; ce sont les boutiques du souq, l'infirmerie indigène, des maisons particulières, etc.

Des grottes habitées par des Berbères garnissent la falaise de l'est à l'ouest. Au sud-ouest du village, s'élève la maison du caïd Dris ou Raho, chef influent. El Hadjeb par sa situation entre une plaine très fertile, à 30 kilomètres à peine de Meknès, et les plateaux qui nourrissent de nombreux troupeaux, grâce à ses sources abondantes sur la ligne d'étapes qui conduit au cœur du pays berbère, est appelé à devenir un des plus riches centres.

La région, d'une altitude moyenne de mille mètres, jouit, en outre, d'un climat tempéré et agréable qui rappelle celui de France.

El Hadjeb sera le grand marché où aboutiront les grains, les moutons, les laines, les tapis, les produits forestiers et miniers de cette intéressante partie du Moyen-Atlas.

Les nombreuses cascades qui argentent le flanc de la falaise seront bientôt utilisées comme bouille blanche et formeront une puissante et peu coûteuse source d'énergie qui contribuera encore davantage au développement économique de cette capitale des Alth Ndhir.

AGOOKAÏ

Agouraf se trouve à vingt-cinq kilomètres environ au sud de Meknès. Comme El Hadjeb, il est adossé à la montagne qui forme un plissement du Moyen-Atlas, sur la falaise qui domine la vaste plaine des Alth Ndhir. Placé pour ainsi dire au rond-point des plus belliqueuses tribus berbères, Agourni n'a pas prospéré comme il le méritait pour son heureuse situation géographique. Son essor a été paralysé par les incursions fréquentes* des djichs et des harkas qui ont à peine cessé depuis l'occupation française.

La région a longtemps été le champ de bataille où combat-

taient tour à tour les Alth Ndhir, les Igrounn, les Alth Mgild, les Izayan et les Zemmuur, tribu* qui voulaient chacune réserver à ses troupeaux les pentes herbeuses de ses confins.

Les sultans ont fondé Ajourai, comme du reste Axrou, AMI Louh et El Hadjeb, pour surveiller la montagne et empêcher les Berbères de venir razzier [es paisibles populations de la plaine.

D'après les renseignements recueillis par M. le capitaine Desjobert, le bourg d'Agoura! était autrefois composé d'une vingtaine de ksour ou noualas en terre battue couverte de chaume.

Ces agglomérations dont on voit encore quelques vestiges *e trouvaient à Koudiet ct-Tou.ifa, Kifan, Moulay Hassan, Sidi Brahim et Oued Er-Rlia qui, comme son nom l'indique, faisait tourner de nombreux moulins

Les habitants étaient surtout des musulmans protégés du sultan et chargés du surveiller la montagne. En pleine prospérité, le bourg pouvait armer un millier de cavaliers

On raconte que, sous Moulay Ismail, ces guerriers rapportèrent un jour du Tigrida un riche butin fait chez les Aitli Mgild. Ils voulurent l'offrir au sultan et se rendirent à Meknès en faisant galment parler la poudre de la fantasia. Croyant entendre la fusillade d'une harka ennemie, le souverain souhaita la « peste » à ces maudits cavaliers qui avaient réussi à l'effrayer. Dieu exauça, par.ît-il, son souhait et tous les habitants, à l'exception de quelques personnes, furent bientôt anéantis par le terrible fléau. L'Oued Er-Rha devint désert.

Moulay Ismaïl fit construire une casba sur un autre point, à Ain Kerma, et y fit loger les rares survivants. Comme il voulait en augmenter l'effectif, il y installa des captifs chrétiens de Meknès.

Quedenfeldt¹ affirme que la population blonde de la casba est formée de descendants de renégats chrétiens

D'après les documents recueillis par les détenus chrétiens à Meknès, sous Moulay Ismail, le père II. Hollker écrit¹ :

« Beaucoup, parmi les captifs, se firent musulmans. Quelques-uns demeurèrent dans Meknès même, les autres formèrent un petit village situé à 35 km. au sud de Meknès.

1. *Population b*rbèrè OH Maroc*, traduction Simon, p. 70 et 70.

a. *LM fènèr*timkrHum*u Maroc*, p. 99.

Cette agglomération s'est conservée et constitue la casba d'AgouraT. Elle présente encore cette anomalie frappante de renfermer des familles ayant conservé leurs noms anglais, français, espagnols, plus ou moins déformés. Il existe encore un vieillard dont les parents ne savaient pas un mot d'arabe et qui parlaient un langage qu'il ne comprend plus.

Près des murs de la casba se trouve le « figuier des Français » à l'ombre duquel allaient chaque jour se réunir les femmes de notre race. De temps en temps, un religieux se rendait à Agouraï vêtu en esclave, afin de pouvoir administrer les mourants ou réconcilier les pénitents. À leur tour, ceux-ci venaient parfois à la ville les jours de solennité pour y assister aux offices religieux. De l'année **1706** à l'année **1782**, on réconcilia **144** apostats. »

La vie de ces descendants de « Roumis » fut très malheureuse. Chaque fois que le pouvoir Makhzen faiblissait dans la région, les Berbères venaient assaillir les habitants de la casba ; les « Aloudj », comme on les appelle encore, s'empressaient de fermer les portes et de masser des pierres sur les remparts pour les lancer sur les assiégeants. On voit encore quelques cailloux sur les créneaux de la casba et de très vieux canons que le sultan offrit pour la défense d'AgouraT. Les habitants touchaient du souverain **7** s réaux par mois en échange du service des fidèles « Aloudj », et pour récompenser les dix cavaliers de la casba préposés à la garde des femmes qui accompagnaient le sultan dans ses déplacements, lors des harkas.

Le plus long siège qu'essuyèrent les habitants de la casba, nous dit Desjobert, dura sept ans, sous Moulay Sliman (**1793-1829**). La porte resta close et personne ne put labourer les terres d'alentour.

L'occupation française a ramené la paix chez cette tranquille population, travailleuse et docile.

Près de neuf cents habitants peuplent la casba ; musulmans convaincus, ils sont la plupart affiliés à la secte des ATssaoua.

Une belle mosquée commencée sous Moulay Abdallah et achevée sous Moulay Mohammed, domine les terrasses des modestes maisons de la casba. Un bain Maure, une école coranique, une taoufa des Absaoua, et une infirmerie indigène forment les autres établissements publics auxquels se joindra bientôt une école préparatoire.

Agoural, un peu isolé des grandes voies commerciales marocaines, peut devenir cependant un marché régional où viendront se vendre les céréales, les moutons et les laines des tribus voisines.

Il peut aussi devenir le lieu de transit par où passeront les caravanes vers Amras, Tigrigra et le pays Zayan.

IFKAX

Ifran, juché sur un dos de terrain au milieu d'un plateau étonnamment rocailleux, est le poste qui, à l'est, garde ce fameux quadrilatère, rond-point de plusieurs tribus turbulentes : Aïth Scghrouchen, Aïth Youssi, Aïth Mgild et Aïth Ndhir. Cette dernière tribu a, de tout temps, fait du plateau le refuge inviolé des années de dissidence. Les mehallas chérifiennes et les colonnes françaises y ont souvent poursuivi les Berbères. I-cs dernières randonnées des troupes sous le haut commandement du général Henrys ont patiemment fouillé le repaire des rebelles et définitivement rompu la résistance sur ces confins de la tribu Aïth Ndhir.

Les fractions qui habitent autour d'Ifran, les Aïth Ourthindi et les Aïth Hammad, à cause du voisinage immédiat de tribus à peine soumises semblent avoir conservé encore un vague souvenir de leur récente indépendance.

Ces Berbères paraissent encore être sous l'impression de leur résistance brisée ; ils sont peut être moins confiants et moins ouverts que leurs contribuables de l'ouest. Mais le tact et l'énergie des officiers du Service des renseignements qui les dirigent ont efficacement entrepris la conquête des cœurs après celle de l'aride plateau.

Au pied du poste d'Ifran, serpente paresseusement entre de gracieux bouquets de frênes, une abondante et poissonneuse rivière. Les taches vertes de ces arbres sont prolongées sur chaque rive par celles des nombreux champs de maïs que l'oued Ifran arrose généreusement. Le mausolée de Sidi Brahim qui a donné son nom à la région, borde la rivière au pied du poste français. En amont, à environ quatre kilomètres, se trouvent les curieuses grottes (en berbère Ifran) habitées par les Chorfa de Sidi Abd-Es-Salam quelque peu berbérises. C'est à partir de là que commencent les taillis qui forment plus loin les importantes forêts dont nous avons parlé d'autre part.

LES AITH NDHIR DEPUIS L'OCCUPATION FRANÇAISE

Malgré la date relativement récente de la soumission des Aith Ndhir, en dépit des fortes amendes de guerre qui les frappèrent à leur retour de dissidence et de la sécheresse de 1912-1913 qui éprouva beaucoup le cheptel marocain, on peut remarquer actuellement dans la tribu, une certaine aisance et même quelques fortunes qui s'ébauchent. Les prêts de semence consentis par le Protectorat produisirent le meilleur effet politique et furent un réel secours après les années de dissidence et de famine. Le Bureau des Renseignements d'El Hadjeb a encouragé, ces derniers temps, la culture de certaines plantes : avoine, pommes de terre, etc. Ces essais ont été heureux. D'autre part les indigènes ont réalisé, avec le Service de l'Intendance, des gains appréciables, soit en engageant des bêtes de somme dans les convois de ravitaillement, soit en vendant les produits du pays aux Subsistances militaires.

Le sol, fertile et bien arrosé, promet le meilleur avenir à la tribu.

Les Berbères Aith Ndhir ne mènent pas, nous l'avons vu, la vie franchement nomade des tribus sahariennes. Ils n'oscillent qu'entre les frontières relativement rapprochées de leur propre sol et se déplacent dans un rayon qui ne dépasse guère une quinzaine de kilomètres. Nous avons vu aussi que certains groupements de la tribu, les Aith Ouallal par exemple, se contentent de changer l'emplacement de leurs tentes, souillé par un trop long séjour.

Le demi-nomadisme des Aith Ndhir avait ses causes et ses raisons avant l'arrivée de la France dans la région. Les troupeaux qui ont fourni jusqu'ici la principale ressource du pays, se déplacent sans cesse à la recherche de nouveaux pâturages ; en été, alors que la plaine est brûlée par le soleil, les pasteurs poussent leurs bêtes vers les plateaux où elles peuvent encore trouver quelques herbes. Comme, avant la pacification française, le pays n'était pas très sûr, non seulement des cavaliers armés faisaient la police sur la frontière, mais encore toutes les familles se portaient vers la montagne à la suite des troupeaux. Les personnes profitaient elles-mêmes de l'agréable température de ces parages et ne réintégraient la plaine qu'au moment des labours et à la saison des pluies. Les Aith Mjrid, fuyant leurs

montagnes froides, venaient alors occuper la région récemment abandonnée par les Alth Ndhir.

Voilà à peu près toutes les raisons qui poussaient la tribu à transhumer.

Or, depuis l'occupation française, une sécurité qui deviendra de plus en plus complète règne dans cette partie du pays. Les indigènes n'ont plus à redouter un coup de main contre leurs douars ou leurs troupeaux.

Leurs bêtes peuvent paisiblement se porter sur le plateau, sous la garde d'un ou de deux cavaliers. Point n'est besoin que toutes les familles se déplacent ; d'autre part, la chaleur de l'été n'est pas tellement excessive qu'elle nécessite l'ascension vers la montagne. Cela est si vrai que M. le capitaine Dupuis a remarqué chez cette tribu la tendance à rompre avec la vie nomade. Quelques particuliers se mettent déjà à bâtir des maisons dont ils apprécieront les avantages à toutes les saisons de l'année.

Or, la fixation des Aith Ndhir produirait, nous en sommes persuadé, les plus féconds résultats aussi bien dans le domaine politique et administratif que dans le domaine économique.

Tous ceux qui ont fait la guerre aux Colonies savent que rien n'est plus difficile à subjuguier qu'une tribu nomade qui fuit sans cesse devant l'ennemi. Les Alth Ndhir auraient vite accepté la paix s'il ne leur avait été facile de plier leurs tentes, de rassembler leurs troupeaux et de prendre la direction de la montagne.

La police de la tribu, devenue sédentaire, serait très simplifiée, l'Autorité du Contrôle aurait sa tâche allégée, car elle pourrait coordonner ses efforts, concentrer sa surveillance sur des groupements fixes et assez importants.

Des centres étant constitués, l'expansion de l'instruction et les soins médicaux seraient rendus possibles. L'établissement d'infirmières indigènes n'est guère commode dans un pays où les demeures sont disséminées et mobiles.

Au point de vue économique, les indigènes seraient les premiers à bénéficier des avantages de la vie sédentaire. Beaucoup se mettraient en effet à créer des jardins potagers et des vergers qu'actuellement ils semblent regretter de ne pas avoir. En réalité, les Alth Ndhir sont très attachés au sol et aiment beaucoup la culture. Outre que les légum.-s et les fruits araélioriens leur fournissent leurs moyens d'existence, ils pourraient, grâce à l'eau abondante dont

ils disposent, se livrer à des cultures maraîchères qui leur rapporteraient beaucoup sur les marchés de Meknès et de Fez.

Nous ne pensons pas que les colons européens puissent concurrencer les cultivateurs berbères de la tribu. Les terres de colonisation dans la plaine ne sont guère abondantes. En ce moment peut-être, les Aïth Ndhir ont plus qu'ils ne peuvent labourer; mais dans la paix et l'hygiène assurées par la France, la population s'accroîtra beaucoup d'ici quelques années. Il ne faut pas oublier combien en Algérie la population indigène a augmenté en moins d'un siècle. Il est donc prudent de prévoir l'avenir et de ne pas trop rogner sur la propriété collective de la tribu. L'élan d'un peuple affamé qui se révolte est toujours irrésistible et les armes ne peuvent rien contre les soulèvements provoqués par des raisons d'ordre économique.

La répartition des terres avec interdiction de vendre, la constitution de villages bâtis nous semblent le complément indispensable de la soumission des Berbères Aïth Ndhir.

n. . — APERÇU HISTORIQUE

AVANT 1830

Au Maroc, peut-être plus que partout ailleurs, il est malaisé, quelquefois même impossible, d'arriver à la vérité historique. Dès que l'on s'avise de fouiller le passé pour rechercher les origines, les mouvements et les luttes des peuplades autochtones de ce pays, on s'aperçoit bien vite de la pénurie, sinon du manque de documents authentiques et sérieux. On se trouve alors réduit à faire des hypothèses étayées sur des traditions et des informations plus ou moins contradictoires.

C'est avec ces trop modestes moyens que nous avons essayé par ailleurs de donner quelques renseignements sur les tribus berbères de la région de Meknès. Nous en extrayons la partie intéressant la tribu qui nous occupe.

Les Aïth Ndhir n'ont pas toujours habité la région où on les trouve actuellement : les hasards de l'histoire et les vicissitudes des combats ont d'autre part souvent rompu l'unité de la tribu

1. *Ktdmthi bittorifuu sur Ut BtrUrtt i* U région dt ittktit. 1M Aith*

qui, à des dates différentes, a dû accueillir des groupements détachés des agglomérations voisines.

Ces réserves faites, disons que l'histoire du Maghreb parle pour la première fois de ces Berbères sous le règne de Moulay Ismaïl, vers l'année **1685**.

Les Aïth Ndhir étaient alors confondus avec d'autres groupements dont l'ensemble formait la grande confédération des Aïth Idrasen. Ces groupements étaient : Aïth Ymmour, Imelouan, Imjadh, Aïth Sadden, Aïth Ouafeila, Aïth Ouallal, Aïth 'Ayacb. Les trois derniers sont restés figés dans la tribu des Aïth Ndhir où on les retrouve encore. Les Imjadh, après avoir été déportés plusieurs fois par les sultans, se sont cantonnés entre Meknès et les Aïth Ndhir. Les Imelouan ont été dispersés et fondus dans différents clans. Les Aïth Ymmour habitent près de Marrakech. Restent enfin les Aïth Sadden, eux aussi frères des Aïth Ndhir, qui ont été séparés du reste de la confédération et habitent aujourd'hui à l'est de Fez.

Une partie des Aïth 'Ayach a aussi été rattachée à la région de Fez.

Les Aïth Idrasen étaient fixés, nous dit En-Naciri dans son *Kitab Al-Istiqa'*, dans les vallées du Guigou et du Tigrigra, pays actuellement occupé par les Aïth Mgild.

Les Aïth Ndhir mêlèrent aussi longtemps leurs destinées à celles de toute la confédération.

I-es Aïth Idrasen furent même très puissants et très redoutés des Berbères Aïth Oumalou (fcayan, Ichqiren, Aïth Soqman, Aïth Mgild, Aïth Isri, etc. ') •

Les chefs berbères qu'ils eurent (Moha Ou Aziz et son fils, (chou Aqcbli, etc.) furent suffisamment influents pour tenir tête au pouvoir makhzen. Us édifièrent sur les bords même de l'Oued Guigou deux cités : A'Ul et Ta'lilt, dont on voit encore aujourd'hui les ruines et les vieilles casbas.

D'après des informateurs Aïth Ndhir, la tribu est venue du Sud et la plaine de A'iil n'a été qu'une étape de son exode vers le Nord. De Segonzac a enregistré la même affirmation, lors de son exploration. Il dit en effet (p. **105**) : « La tribu est venue

1. In *Arthht martxunus*, traduction Eugène Fumev.
a. n>U.. 1.11. p. ^68

du Sanara aux montagnes de l'Atlas. Elle vécut de longues années sur l'Oued Guigou; chassée par les ATth Youssi et les Alth Mgild, elle s'étend sur les pentes nord du Moyen-Atlas et celles de la plaine du SJTS. »

Un fait frappant dans l'histoire des tribus berbères du centre est cette progression lente et opiniâtre vers le nord et les plaines du littoral. Les informateurs ont à peu près tous gardé le souvenir de l'exode de leurs ancêtres. Les ATth Ndhir et leurs anciens frères d'armes, les Irajadh, les Igrouan, les Zemmours, etc., venus du sud-ouest marocain, ont envahi les plaines du nord-ouest, après s'être livrés entre eux des luttes sanglantes.

Pour ne parler que des Imjadh, ce groupement s'est heurté le premier aux Arabes du Sais dans la plaine de Meknès-Fex. lia, par une patiente pression, obligé les Oulad Ncir, les Dkhissa, à lui abandonner les terres fertiles si longtemps convoitées.

Des débordements hors de la montagne sont aussi constatés chez les Béni OuaraYn et les Alth Seghrouchen. C'est un mouvement analogue qui, en **1757**, amena dans la banlieue de Meknès la grande confédération des Alth Idrasen.

Cependant la tribu des ATth Ndhir semble s'être attardée dans la vallée du Guigou et n'être venue occuper son emplacement actuel qu'un peu après les autres groupements de la confédération.

APTIS 1830

Vers **1830**, alors que le sultan Moulcy Abd cr-Rahman consacrait toute son attention au débarquement des Français à Alger, les tribus berbères soumises au makhzen voulurent reconquérir leur indépendance. Les ATth Oumalou, les Igrouan se soulevèrent et harcelèrent les ATth Idrasen pour s'emparer de leurs riches domaines. Cette grande effervescence provoqua la dislocation de la puissante confédération. Cette dernière eut bien, vers **1880**, sous Mouley El-Hassan, quelques velléités de se regrouper, mais l'énergique sultan battit les Alth Idrasen à Afeqfaq, entre Ifran, Axrou et Tabadout (Ito) et s'empara de leur chef le Caïd Chebli des ATth 'Alla qu'il déporta à Marrakech, où vivent encore ses enfants.

C'est à dater de cette époque que le nom des ATth Idrasen disparut de l'histoire de la région. Seul celui des Alth Ndhir

subsista ici pour désigner les quelques groupements que l'on peut encore compter aujourd'hui.

LES AITH NDHIR ET LES DERNIERS SULTANS

Sous les derniers sultans, les Aith Ndhir obéirent, quoique par intermittence, au pouvoir makhzen. Mouley El-Hassan (1873-1894) sut même employer leur fougue guerrière contre les tribus ennemies.

« A la mort de ce sultan, trois caïds se partagèrent le commandement de la tribu : El Iazid pour les Aith Na'man ; Bou 'Azzaou Sald, pour les Aith Boubidman et les Aith Hammad ; Hammou ou Lahsen pour les Aith Bourzouin, les Iqeddaren, les Aith Sliman et les Aith Lahsen ou Chalb ' . a

Mais ces caïds, reconnus par le souverain, s'en détachèrent peu à peu et gouvernèrent selon leur propre volonté.

En 1908, Moulay Hafid sortit de Marrakech et marcha sur Fez pour renverser son frère, le sultan Mouley Abd El-Aziz. Il traversa le territoire des Izayan et campa à Khénifra ; le caïd Mohand ou Hammou se fit le partisan zélé de Mouley Hafid auquel il donna un contingent d'une centaine de cavaliers pour l'accompagner à travers le pays berbère jusqu'à la capitale du nord.

Le nouveau sultan fut donc reconnu par les Izayan ; il épousa même la fille du caïd Zayani et nomma son fils Houssa pacha de la ville de Fez. Mouley Hafid traversa sans incident les tribus Aith Mgild et Aith Ndhir et arriva à Meknès où il fut proclamé.

Les Aith Ndhir réservèrent un accueil très cordial au souverain et facilitèrent même son expédition sur Fez dont ils gardaient la route. Mais les Berbères, versatiles et ennemis de tout pouvoir constitué, se tournèrent bientôt contre leur allié de la veille.

Le Chérif idrissite, Mouley Mohammed Ould Mouley El-Kbir el Kittani, d'abord partisan de Hafid devint son ennemi et voulut le renverser.

Vers mars 1909, ce chérif s'enfuit de Fez avec sa famille et se réfugia chez les Aith Ndhir qu'il chercha à soulever. Cependant, deux chefs de cette tribu, Aqqa Boubidmani et le caïd Aqqa ou Haraalla, acquis à la cause du sultan, se mirent à la

1. Amaud, *U régime* * *Mdmèt*, p. 20.

poursuite du chérif El Kittani et l'arrêtrèrent près d'El Hadjeb, au moment où il allait passer chez les Aïth Mgild-

Hafid fut prévenu et dépêcha pour aider ses partisans Aqqa Boubidmani et Aqqa ou HarzaLi, trois cents cavaliers, choisis parmi les plus fidèles et les plus courageux.

El Kittani fut ramené prisonnier à Fez où Mouley* Hafid le fit périr sous la corde ; les deux caïds dévoués au sultan touchèrent quatre mille douros comme récompense. Une mehalla de trois mille hommes, commandée par Si lien 'Aïssn ben Ahd El Kritn, pacha actuel de Meknès. et SiEmbarek bou Khobxa. fut formée à Fez. Les deux chefs marocains avaient, comme conseiller militaire, l'instructeur Pisani.

Cette colonne, partie de Fez dans les premiers jours d'avril **1909** pour châtier les Aïth Ndhir qui avaient osé accueillir le chérif El Kittani, ennemi du souverain, fit quelques opérations heureuses près de la Casbah 'Aroub. Les rassemblements Aïth Ndhir signalés à El Hadjeb allèrent au-devant de la mehalla qui fut mise en déroute à Bou Isemsad le **17** avril.

Les éléments de cette colonne furent dispersés et s'en retournèrent à Fez dans la nuit. La capitale fut menacée par les Berbères Aïth Ndhir et Aïth Youssi ; Mouley Hafid rappela d'urgence les mehallas qui opéraient, l'une contre le Kogui Bou Hmara, sous le commandement du capitaine Le Glay, l'autre à Sefrou, avec, pour chef conseiller, le lieutenant Ben Sedira. En même temps, une deuxième expédition contre El Hadjeb et les Aïth Ndhir fut décidée. Elle comprenait trois mehallas commandées par des chefs marocains, conseillés par la mission militaire française. Cette mission était composée des instructeurs français : le lieutenant "Ben Sedira, les adjudants Bouchon et Gucraz, et le maréchal des logis-chef Pisani; le capitaine Le Glay en avait la haute direction.

D'importants contingents du Sous et des Abda amenés par Kl Glaoul, RI MTougui et Si Aïssa ben Omar, avaient été joints à la colonne qui partit de Fez dans les premiers jours de mai **1909**, forte d'environ neuf mille hommes et dix canons.

Les Aïth Ndhir étaient alors commandés par Hammou ou Lhasen, Bougrin L'ardj et Bou 'Azzaoui ; quant à Aqqa Boubidmani, il restait toujours acquis à la cause du makhzen.

Les Berbères furent vaincus; les mehallas chérifiennes entrèrent à El Hadjeb le **18** juin **1909** et mirent le feu au village-

Les ATth Ndhir se soumirent et payèrent une amende de guerre de cent mille douros, six cents sahfes de blé et autant d'orge, cinq cents chevaux, cinq cents mulets ; ils devaient en outre fournir un contingent militaire de cinq cents hommes.

Une partie de la melialla fut dirigée sur le nord-est de Fez pour combattre le Rogui, l'autre resta à El Hadjeb pour assurer le versement de l'amende infligée. Les ATth Ndhir subjugués ne firent pas parler d'eux pendant toute la fin de l'année **1909** et une partie de l'année **1910**. Ils avaient pour caïds : Mahdjoub El Mtiri et Miloud. Ce n'est que vers la fin de **1910** et au commencement de **1911** qu'ils se mirent à s'agiter. Habités à être les maîtres chez eux, ils ne voulurent plus de la tutelle du sultan. Les exactions commises par El Glaoui, les impositions extraordinaires, le service militaire obligatoire, furent autant de prétextes pour hâter la révolte. Aqqa Boubidmani, jusqu'ici partisan du pouvoir makhzen, fut également mécontenté par les procédés du Glaoui et du sultan ; il rechercha, dès janvier **1911**, à se rapprocher de la France et à se mettre franchement sous la protection de ses armes.

Vers la fin février **1911**, les Chrarda se révoltèrent contre le Glaoui et ses khalifats. Une colonne chérifienne conduite par le Colonel Mangin, partit de Fez le **27 février 1911**. Les Chrarda menacés appelèrent à leur secours les Alth Ndhir toujours en dissidence ; c'est à ce moment que toute la tribu berbère qui nous occupe reconnut pour chef de guerre le caïd Aqqa Boubidmani. Ce personnage • influent en voulait surtout au pouvoir makhzen, car il ne cessa pas de rester en relations avec les agents de la France, les membres de la mission militaire par exemple. Si la politique française n'a pas cru devoir le soutenir,* c'est surtout parce que Aqqa Boubidmani était trop ambitieux et convoitait les fonctions de grand-vizir, occupées par le Glaoui.

Le Zerhoun fournit aussi ses guerriers avec Haddou El-Yamani comme chef ; les Arabes du Sais se joignirent aux ennemis du Glaoui et du sultan.

Dès leur sortie de Fez, les troupes ebériennes eurent à combattre les OudaTa, les avant-gardes Chrarda et les Beni Ahsen. Le **7 mars**, au moment où elles se disposaient à partir pour les Chrarda, elles furent violemment attaquées, sur le Moyen-Sebou où elles étaient campées, par des contingents Alth Ndhir venus de la montagne des Alth Seghrouchen.

La mehalla resta en territoire Chrarda jusqu'au **26** avril. A cette époque, Fez était assiégé par les tribus environnantes et surtout par les Alth Ndhir dont un important contingent s'était installé à Ras-El-Ma, avec pour grand chef le caïd Aqqa Boubidmani. La ville était isolée du reste du bled makhzen et, détail piquant, chaque jour, pour annoncer les heures de la prière, le canon • du Sultan Berbère », à Ras-El-Ma, se faisait entendre un peu après celui de Sa Majesté Mouley Hafid assiégé dans sa capitale.

Le colonel Mangin, avec quelques cavaliers de la colonne des Chrarda, rentra à Fez, et le reste de la mehalla resta campé à Oar Qaïd Hafadh près du Djebel Selfat. Le **27** avril, il livra un combat sous les murs de Fez. Pendant ce temps Aqqa Boubidmani réussit à faire proclamer sultan à Meknès, Mouley ez-Zin, le propre frère du souverain. La situation était grave; les Berbères Alth Kdbir devenaient les véritables maîtres de la situation. Mouley Hafid commençait à être très violemment critiqué par les Fasis découragés ; aussi, le **27** avril **1911**, il n'hésita pas à demander l'intervention immédiate et directe de la France.

INTERVENTION DE LA FRANCE

Le général Moinier fut chargé de la direction des opérations. Parti de Kenitra le **11** mai, il marcha sur Fez par Lalla-Ito, Sidi Gueddar, El Hadjcr Ouaqef, Oued Mekkes. Les **19** et **20** mai, il se heurta au pont de l'oued Mekkes et au col de Djaboub aux avant-gardes Alth Ndhir. Ces Alth Ndhir furent défaits à Ras-el-Ma et le soir au matin la colonne fit son entrée à Fez.

Toutefois, Aqqa Boubidmani entraîna vers la montagne ses frères Alth Ndhir, les Zeramours, les Igrouan, pour combattre, aux côtés des Alth Youssi, les troupes françaises qui firent le **5** juin une reconnaissance vers Bahlil, entre Fez et Sefrou.

La colonne Moinier traversa le pays Alth Ndhir sans incident et se dirigea sur Meknès.

Le sultan insurrectionnel, Mouley ez-Zin, accompagné de tout son makhzen, alla demander l'aman et faire sa complète soumission.

On installa à El Hadjeb deux rabots chérifiens sous le commandement du capitaine Le Glay qui devait demeurer au creur

même de la belliqueuse tribu jusqu'à la période des émeutes de Fez (17 avril 1912).

Les Djemaas des Aïth Ndhir demandèrent à leur tour l'aman au général Dalbiez, et Aqqa Boubidmani, lui-même, présenta sa soumission au capitaine Le Glay qui l'envoya à Meknès. Mais, on ne sait pas exactement pourquoi, ce caïd berbère quitta la ville la nuit suivante, passa à l'oued Djedida où résidait sa famille qu'il emmena avec lui en dissidence. Aqqa Boubidmani rejoignit, dans la montagne, les autres chefs insoumis : Haddou N'Hamoucha, Bougrin B'l'Ar dj, Hammou ou Laziz des Aïth Harzalla, Moha ou Rahou des Aïth l'ammad et Hammou ou Lhascn des Aïth Bou Hafra et des Iqeddaren.

Malgré la colonne que le général Dalbiez dirigea lui-même au cœur de l'hiver sur Anoccur, les Aïth Ndhir continuèrent à comploter en sourdine et parurent regretter de s'être si vite soumis à la France.

En février 1912, de nombreuses tentes de cette tribu quittèrent brusquement la plaine. Les événements de Fez du 17 avril rendirent la situation plus critique encore. Le poste d'Ei Hadjeb essuya en mai une violente attaque de nuit dirigée par les Aïth Ndhir dissidents, les Aïth Mgild et quelques ixayan.

Durant tout l'automne 1912, les dissidents ne parlèrent point de réintégrer leurs campements d'hiver. Les négociations et les exhortations de deux caïds fidèles à la France (Dris Ou Kalio et Djilali Ou'Alla) n'arrivèrent même pas à retenir les douars de leurs plus proches parents qui rejoignirent les insoumis de la montagne. A l'hiver 1912-1913, les postes extrêmes du front berbère étaient : Agourai, Aïn Kharouba, El Hadjeb, Cusba 'Aroub, Daïet Kechtane et Aïn Chcgag.

La colonne Labordrieet Rcbelfit, en janvier 1913, une reconnaissance vers Agourai. Fcx et Meknès étaient menacées par les Berbères ; les Aïth Ndhir dissidents et leurs puissants voisins harcelèrent avec acharnement les postes qui gardaient les lignes d'étapes vers ces villes. Des djichs ennemis coupaient les pistes et se montraient jusque devant le marabout de Sidi Said, sous les murs même de Meknès.

La situation était critique et selon l'heureuse image du capitaine Arnaud, la région de Meknès était «comme un navire battu par les • flou et qui fait eau de toutes parts. Pour éviter la perte on « s'applique à aveugler chaque voie d'eau qui se déclare par tous

« les moyens de fortune ; mais à peine y est-on parvenu d'un côté, qu'on est appelé d'un autre en toute hâte pour parer au danger d'une nouvelle trouée qui s'ouvre dans son flanc ».

Ixayan, Igrouan, Afth Mgild et Zemmours avaient fait cause commune et venaient tous les jours insulter les postes français avec une audace impertinente. Dégrouements ralliés entrèrent ou retournèrent en dissidence. Il fallait donc à tout prix frapper un grand coup pour rendre la confiance aux tentes soumises et réduire les agitateurs.

Le Kogui Si Mohammed lis-Sarnlali prêchait la guerre sainte dans la région derOucrgha, à une cinquantaine de kilomètres de l'est et le nouveau prétendant essayait alors de faire cause commune avec Sidi Raho, un autre agitateur de la région de Sefrou. Sidi Raho, qui encore aujourd'hui combat avec acharnement l'influence française, sera constitué alors le porte-drapeau de la dissidence Alth Ndhir. Il fallait ruiner son prestige et son influence sur les Berbères.

LA COLOXKH IKXKV.S. — MWMISSIOV DKS AÏTH NDHIR

C'est à ce moment (**15 mars 1915**) que le colonel Ilcnrys, chef du Cercle des Atth Ndhir, à la tête d'une colonne d'environ quatre mille hommes, concentrée à Kl Hadieh, entreprit de rétablir l'équilibre dans la plaine et sur une partie de la montagne.

Trois groupes ennemis étaient alors en présence de nos troupes.

À l'ouest, des contingents Zemmours, Izayan, s'étaient joints aux Igrouan et aux Ailh Bourzouin ; au sud, les Aith Mgild ; à l'est les Aith Ka'inan, Aith Arxallah, ATth Mammad etc., tous clans de la tribu Alth Ndhir réfugiés chez les Aith Seghrouchen et les Alth Youssi.

Le principal objectif du colonel Ilcnrys fut de dissocier les rebelles qui essayaient de faire leur jonction contre les troupes françaises. Ce but fut atteint après ses opérations de mars-avril **1915** sur le plateau ATth Ndhir et ATth Mgild dans la direction de Tabadout.

Le poste dlfran fut créé le **7 mai**, pour surveiller le plateau de Riba'a; toutefois, les dissidents, évitant les colonnes, s'enfoncèrent dans l'arrière-pays, chez les Aith Seghrouchen et les Alth Youssi. Une reconnaissance de ce côté était nécessaire. Le **18 juillet**, le colonel Henrys se porta sur Imouzar en passant par Afeqfaq. Nommé général, après les rapides et efficaces coups

qu'il venait de porter au bloc dissident, il partit dès le 10 juillet vers le nord-est où il fit sa jonction avec la colonne Pierron, venue de Fer. La création des postes d'Imouzar et d'Anocour coupa court aux pérégrinations des Aïth Ndbir. Cela les mettait en effet dans l'alternative ou bien de sacrifier leurs terres de la plaine en se fixant chez les Aïth Youssi et les Aïth Segbrouchen, ou bien de se soumettre et de réintégrer leurs anciens campements à côté de leurs frères restés fidèles à la France.

Ce fut cette dernière solution qui fut adoptée par la majorité des dissidents.

Les Aïth Mgild dont le pays venait d'être parcouru par les colonnes françaises, étaient décidés à négocier la paix. Les derniers insoumis des Igrouan avaient regagné leur tribu en même temps que leurs voisins les Aïth Bourzouin (Aïth Ndhir de l'ouest).

Les Aïth Ndhir acceptèrent dès lors la tutelle de la France et consentirent à payer l'amende de guerre qui leur fut infligée.

Les résultats obtenus en quelques mois, la soumission de ces Berbères qui passaient pour les plus guerriers de la montagne inspirèrent aux rebelles de l'arrière-pays la plus salutaire des craintes. Le calme régnait enfin autour des villes, les convois du ravitaillement pouvaient, sans être inquiétés, circuler sur les lignes d'étapes ; de solides postes français couvraient les tribus définitivement ralliées.

Le général Henrys, dans un pays très accidenté, sous la neige et la pluie, avait su en quelques semaines désagréger la coalition berbère, par la rapidité déconcertante de ses opérations.

Il a continué son œuvre de pacification chez les Aïth Mgild et les Isayan avec la même énergie et le même succès.

III. — ORGANISATION SOCIALE DES BERBÈRES

AÏTH KOHOÛ

Nous avons vu, dans le rapide exposé historique précédent, que les Aïth Ndhir ont souvent été aux prises avec les puissants sultans qui ont réussi à dompter la montagne.

Ces Berbères ont dû se plier à l'autorité makhxcn et, si l'on ajoute à cette influence intermittente la proximité des villes,

des marclies et des tribus non berbères, on comprendra l'origine de quelques pratiques arabes que l'on trouve juxtaposées aux traditions des autochtones. Il est même étonnant que les ATth Ndhir, placés à la lisière du monde arabe, n'aient pas fait meilleur accueil au Chra' et aux prescriptions de la Sounna. Les emprunts faits à ce régime sont relativement insignifiants. La coutume les a pour ainsi dire digérés, pour se les assimiler comme des compléments utiles ou des perfectionnements indispensables.

Quels sont donc ces emprunts dont s'est enrichie la vie administrative de la tribu ? Nous allons essayer d'en indiquer quelques-uns. Tout d'abord le « caïd », agent nommé par le sultan; il est le chef de la tribu ; flanqué du « fqih », son secrétaire arabisant, il a sous ses ordres un ou plusieurs « khalifes », avec une nuée de « cheikhs », tout aussi âprement vénaux que les autres fonctionnaires makhzencs qui grugent le pays arabe.

Le caïd, en pays berbère, chez les Aïth Ndhir par exemple, percevait une redevance que Ton appelle le « quart du makhzen ». c'est-à-dire un quart sur la dot d'une femme qui se marie, un quart sur le prix du sang versé, un quart sur les successions vacantes, un tiers sur les biens d'un étranger mort, un quart sur ceux d'un étranger qui n'a pas d'héritiers, etc...

Ajoutons à cela certaines pratiques inhérentes à la religion musulmane, que les chérifs oisifs, les marabouts parasites entretiennent et propagent en même temps que les versets du Qoran : nous voulons parler des impôts ou des recommandations coraniques : achour, ziara, fetra de l'aïd seghir, cadeaux collectifs au sultan ou aux grands saints, etc., etc.

Rmpressions-nous de dire que les Berbères ont subi toutes ces ingérences aux lendemains des défaites contre, les mehallas du Sultan. Mais, à la faveur du moindre événement politique, la tribu entrait en *siba* (dissidence) et se débarrassait de l'autorité makhzen pour s'administrer selon ses chères et vieilles traditions. Or nous savons que l'esprit frondeur et batailleur des Aïth Ndhir n'a jamais toléré longtemps le joug du sultan du Maroc. La tribu gardait quelquefois son caïd en temps de dissidence, mais ce dernier était si peu de chose que 'Aqqa Boubidmani nous a dit la boutade suivante : « En temps de *siba*, le caïd, chez les ATth Ndhir, ne compte pas plus que le dernier berger de la tribu. » Boubidmani lui-même, chef de guerre des Alth Ndhir, fut condamné à verser une forte amende à la tribu pour avoir

engagé des pourparlers avec l'ennemi (cf. Henri Gaillard, Rapport, sur le siège de Fez, in *Bulletin de l'Afrique française*, novembre 1911)

Au lendemain de la conquête française, les besoins de la politique ont exigé le maintien ou la nomination de caïds, et l'on a pu alors voir ces agents d'essence makhxcn faire bon ménage avec la djema'a, les imasaïen, le 'orf, l'ixref, bref toutes les institutions de la société berbère dont nous parlons plus loin.

Même en temps de soumission aux sultans, les caïds avaient recours à la coutume. Les souverains, de leur côté, en toléraient l'application, témoin cette prescription que nous relevons dans le bref mais substantiel rapport de M. le capitaine Le Glay sur « l'Administration des Tribus berbères » : « Le sultan Moulay Youcrf, lors de l'assassinat du caïd Aqqa ou Lalisen, chez les Aïth Ndhir, écrit textuellement : < louhkamou 'alaihimi bi 'orti biladihim », ce qui signifie : « Il sera jugé selon le 'orf (la coutume) de leur pays. » Moulay El-Hassun reconnut officiellement aux gens du Sous le droit de s'administrer selon leurs coutumes traditionnelles.

Dernièrement encore, il nous a été donné de constater que Driss Ou Raho, influent caïd des Aïth Ndhir, a versé à la Djema'a, tout comme le dernier cultivateur de la tribu, une forte somme pour violation de la coutume. Ht cela n'est pas spécial aux Aïth Ndhir : chez les Igrouan, nous avons pu relever, sur le papier qui fixait la coutume des Aïth Yazem, le cachet du caïd makhzen, chef du clan. Cet écrit, dont nous donnons la traduction en appendice, prouve encore l'attachement des Berbères à leurs institutions.

Comment avec des exemples de ce genre oser nier l'intégrité de ces tribus et la persistance de leur administration originale ? Evidemment, la société berbère n'a pas, surtout dans certaines parties du Maroc, l'organisation minutieuse et quasi complète des états civilisés. Nous ajouterons même que les Berbères franchement sédentaires de la Kabylie et de l'Aures ont une adinistra-

1. Aqqa Bnnbldmanl était le plus influent caïd des dissidents Aïth Ndhir quelque temps avant leur soumission. Ce sultan berbère, comme on l'a appelé i l'spozce de sa puisMiicc, a e:c tout j'abord déporté a Rabat. Il vit actuelle- ra; it a Mvkncs, ou l'on awree nur lui uuc bicnvalLinu; et tiixrùte surveil- lance.

don plus harmonieuse et moins rudimentaire que celle des tribus semi-nomades du Moyen-Atlas. Les villages du Sous', les Qsour des confins algéro-marocains* jouissent d'une vie administrative plus raffinée, plus développée.

On a écrit que chez les Berbères d'ici on ne saurait trouver un système administratif quelconque. On a même dit que le régime de ces populations était anarchique I

Pour notre modeste part, il nous semble qu'à tout le moins, cette opinion est exagérée. Nous concédons le manque d'unité, la diversité, les lacunes, les imperfections dans l'organisation sociale berbère : cela est presque inhérent au genre de vie de primitifs qui nomadisent par les plaines et les plateaux, en quête de nouveaux pâturages.

La vie patriarcale qu'ils ont menée par petits groupements au milieu de leurs terres ou derrière leurs troupeaux a laissé ces assoiffés d'indépendance à l'abri du besoin de s'imposer un règlement rigide et un système administratif aux rouages compliqués. En temps normal, la paix offrait à la famille une vie tranquille sous la tutelle directe du vieux chef obéi et respecté. Chaque tente cultivait la terre qui lui revenait dans le douar, sans besoin impérieux de frayer avec les douars voisins.

C'est la proximité de ses semblables qui a incité l'homme à édicter des lois et à codifier sa vie sociale. C'est la nécessité de défendre leur liberté et leurs biens qui a poussé les groupements à unir leur efforts contre l'ennemi commun. De même, le besoin de sauvegarder leur indépendance a forcé les Berbères à faire cause commune contre l'agresseur et à s'astreindre au respect des coutumes et des traditions, dans l'intérêt supérieur de la collectivité. Il n'est donc pas étonnant que ces lois et coutumes, que cette vie administrative de la tribu paraissent s'émousser ou faire défaut, lorsque nul événement ne vient troubler la quiétude de chaque groupement. D'autre part, l'organisation sociale de* Berbères, indécise et flottante en temps ordinaire, s'affirme et se précise lorsque les *imgbaren* (les anciens) ont décidé l'état de guerre. La personnalité politique et administrative de la tribu apparaît

i. Renseignement puisé dans le manuscrit d'une monographie qu'a bien voulu nous communiquer M. Dcstalng.

a. Cf. NehIU : Axrvf des Tribus et Qsour Berbères du Haut Guir, in *Archiva htrNm*, Eue. I, année 1915.

alors nettement ; les querelles intestines se taisent ; les çofs oublient leurs dissensions et leurs luttes ; tous se lèvent pour défendre leur indépendance menacée ; les plus indifférents, les plus indisciplinés suivent strictement les conseils du chef élu et obéissent servilement à ses ordres dans l'intérêt supérieur du groupement.

LA FAMILLE

La base de la société berbère est la famille; comme dans toute société primitive et nomade, c'est elle qui forme la souche fondamentale des groupes qui en dérivent ensuite grâce à la multiplication des êtres.

Elle se compose du père, de la mère, des enfants et souvent des petits-enfants. Outre ces membres issus d'un afeul commun, et formant la famille proprement dite, il y a quelquefois, dans la tente même, des membres étrangers, dont nous parlerons plus loin.

Le père ou le grand-père est, de droit, le chef de la famille. C'est lui qui dirige et conseille les membres qu'il a sous sa protection. Il est membre de la djcma'a et représente devant elle la famille et les étrangers (domestiques ou hôtes) admis par le chef et présentés aux notables.

Les ascendants sont à la charge des enfants, qui leur assurent leurs moyens d'existence, leur dressent une tente à côté des leurs, et les entourent quelquefois d'un grand respect. Il n'est cependant pas rare de constater, surtout chez les pauvres, que les vieux sont délaissés et obligés de mendier pour vivre.

Les eufants, une fois mariés, peuvent se séparer de leurs parents. Us reçoivent alors leur part d'héritage, dressent leur tente dans le voisinage de celle de leurs parents et mènent ainsi, dans la *tigemmi* (douar), une vie parallèle à celle du père et des jeunes frères.

Les filles, jeunes ou vieilles, restent toujours avec le père. Elles ne quittent la famille que lorsqu'elles se marient ou qu'elles s'enfuient chez un amant.

Les jeunes gens se marient généralement dans leur douar ou leur clan, rarement dans le clan voisin et plus rarement encore dans une autre tribu. Nous ne parlerons pas ici du mariage et

de la cérémonie nuptiale que l'on trouvera décrits par ailleurs '.

Les Berbères Alth Ndhir sont en général monogames ; la polygamie est un usage arabe que les Berbères riches ont quelquefois adopté. Certains cheikhs, les caïds, sont à peu près les seuls qui aient simultanément deux, trois, au plus quatre femmes.

La condition de la femme n'est du reste pas aussi précaire qu'on le croit communément. Ce sont bien les parents qui disposent de leurs filles et les marient aux gens qui en offrent une belle dot. Mais si le fiancé déplaît, si la jeune fille en aime un autre, elle se révolte et exige, en menaçant de s'enfuir, que l'on ratifie le choix de son crcur. Elle est très souvent obéic, car l'honneur et la dignité paternels reculent forcément devant cette menace.

Le pouvoir de la femme berbère, à cet égard, est tout entier contenu dans le dicton bien connu en tribu : *outnna our thri tbmettottt ami our iaonil* (qui n'est pas aimé de sa femme n'est vraiment pas marié).

Comment concilier cette disposition d'esprit avec la polygamie de certains? Nous avons interrogé un Berbère de la région sur la raison qui leur faisait prendre plusieurs femmes ; il nous a répondu : « Nous épousons plusieurs femmes pour avoir beaucoup de garçons et aussi beaucoup de femmes de ménage. »

Pour être moins spirituelle et moins galante que celle de cet ambassadeur marocain à la cour de Louis XIV', la raison domée par notre montagnard est plus vraie et plus pratique. Dans une société où l'on a souvent à défendre ses biens et sa vie contre ses voisins, où il faut sans cesse déménager et dresser les tentes dans des campements nouveaux, la famille a besoin de nombreux guerriers pour combattre l'adversaire, et de plusieurs femmes pour s'acquitter des multiples travaux domestiques.

C'est en effet la femme qui prépare l'emplacement du nouveau lieu de résidence, qui déménage et dresse les tentes. Elle traite les bêtes. fabrique le beurre, tisse, lave, moule, prépare la nourriture. Elle va chercher l'eau à la source voisine et s'occupe de ramasser du bois pour les besoins culinaires.

i. Voir U traduction dei testes berbères A la fin de ce travail.

a. On sait qu'une dame de la cour du Roi Soleil demandait à l'ambassadeur marocain pourquoi les Arabes épousaient plusieurs femmes. Le spirituel musulman répondit : C'est qu'il nous faut chercher dans plusieurs femmes les qualités réunies* en une seule Française.

A vrai dire, l'homme n'a pas, sur sa femme, une autorité absolue ; il n'a pas le droit de la tuer et ne peut la battre que dans la mesure de la faute commise. Pour le flagrant délit d'adultère, qui est le plus fréquent des griefs contre elle, le mari a simplement recours au divorce. Mais les mauvais traitements n'aboutissent qu'à la fuite de la femme soit chez ses parents, soit chez un voisin, qui la garde comme amante ou comme épouse. Nous n'insisterons pas davantage sur le divorce et la fuite de la femme berbère, points que nous avons essayé de traiter à propos de l'orf.

En général, la femme est bien considérée. Libre et non voilée, elle mène une vie domestique moins effacée qu'en pays arabe. Elle prend ses repas avec les hommes, travaille et cause devant les membres de la famille, les étrangers et même les Européens. Le mari la consulte souvent et lui demande son avis sur la conduite de ses affaires. Nous parlons ici de la généralité des Berbères Afth Ndhir. Les caïds, les chorfa, quelques chioukh, singent en effet les pratiques arabes; ils isolent les femmes, qui demeurent et travaillent dans une tente à part.

Par contre, les enfants sont toujours la propriété du père. Les filles n'héritent pas et sont, au contraire, un objet d'héritage par suite des dots qu'elles peuvent procurer en se mariant. Nous avons essayé plus loin de donner les raisons que les Berbères invoquent pour justifier ces mesures à l'égard de leurs filles.

Chez les Berbères marocains, la filiation est essentiellement paternelle, contrairement à ce qui se passe chez les Touaregs, par exemple, où la filiation maternelle prédomine.

Outre les ascendants et la progéniture qui forment la famille proprement dite, il peut y avoir au sein de la tente un élément étranger (en berbère : *amytd*, pl. *im%pma*) qui vient se joindre aux membres ordinaires. Il y a ainsi *l'amban* (pl. *imhouras*) qui vient se souder aux membres de la tente, avec l'autorisation de la *djema'a* ; le chef de la famille le marie généralement avec une de ses proches parentes ; le droit de cité qu'il acquiert lui permet de revendiquer sa part des terres collectives et l'oblige à combattre à côté des hommes qui l'ont adopté.

Vadjar (pl. *adjartn*), mot d'origine arabe qui signifie voisin, est l'étranger qui, commerçant ou ouvrier agricole, s'est mis sous la protection d'une famille influente. Il est admis, avec ou sans les siens, à habiter la tribu où il dresse sa tente à côté de

celle de son protecteur. Après avoir égorgé une ou plusieurs bêtes devant l'habitation de la personne choisie, le client n'est astreint à aucune autre redevance. Il ne prend pas part à la guerre ; sa demeure et ses biens sont respectés par tous. U peut, après un certain temps et selon son désir, acquérir le droit de cité. De simple *adjar*, il devient alors un *ambars*.

LB MF

La famille, accrue des éléments étrangers dont nous venons de parler, se développe et se subdivise en deux, trois branches, quelquefois davantage. Ces nouvelles familles, issues d'un même aïeul, et unies par un lien de parenté consanguine, forment le *Rif* berbère. Le *Rif* compte des chefs de familles dont la parenté remonte à deux ou trois générations. Souvent même les chefs et leur progéniture se sont maintenus groupés et forment une seule et grande famille dont un des membres, vieux et intelligent, a pris la direction.

Le *Rif*, au sein duquel peuvent être choisis et recrutés les chefs administratifs et les arbitres, n'est représenté ordinairement que par un *amusai*, quelquefois deux ou trois, selon le nombre de familles qui le composent.

Ajoutons que le terme *Rif* n'est pas universellement usité par les Berbères. Il est employé par les Aith Hammad, les Aith Na'man, les Iqeddaren (Aith Ndhir) et par les Aith Yazem (Igroupan). U est toutefois connu des autres tribus.

TIGKMMI

La *tigmmi* (pluriel *tigmimmà*) qui a pour synonyme « adouar » (pluriel idouaren, de l'arabe « douar ») est formée par la réunion d'un nombre variable de *rif*. Nous ne saurions trop insister sur l'importance administrative de la « *tigemmi* » qui, dans la société berbère marocaine, joue le même rôle que la « *karouba* » chez les sédentaires de la Kabylie et de l'Aurès.

La *tigtmmi* est en effet le groupement qui a une physionomie administrative bien caractérisée. Son unité politique est incontestable ; son individualité économique est réelle. Non seulement en temps de siba, où, comme nous l'avons dit, l'ingérence makhzen s'efface et disparaît, mais encore en temps de soumission

au sultan et d'obéissance aux caïds, la « tigemmi » conserve intacte sa vie propre et son autonomie administrative.

Elle a sa *Djema'a* avec ses notables (en berbère : *akhttar*, pl. *ikhatareu*). Elle a ses coutumes et ses usages. Ses lois sont pieusement conservées par les anciens ; nées du « consensus omnium et de la répétition des précédents¹ », la coutume de la *tigemmi* est transmise de mémoire ou fixée par écrit dans des *Icbard l-Tada* (papiers de la tradition) dont nous donnons la traduction en appendice.

Les membres de la *tigemmi* sont parents à deux ou trois générations ; nous mettons évidemment à part les éléments étrangers dont nous avons parlé à propos de la famille et qui sont admis ou adoptés après autorisation de la *djema'a*.

Un peu partout au Maroc, on retrouve, à la base de l'organisation administrative berbère, la *tigemmi* ou tout au moins un groupement identique. Les agglomérations du Sous, les qsour des confins algéro-marocains ont une organisation administrative qui rappelle celle de la *tigemmi*. Ce dernier terme n'est sans doute pas usité partout et l'importance de l'agglomération peut varier avec les tribus. Ainsi les Ixayan disent « *asouit* ». Il n'en est pas moins vrai qu'abstraction faite de la diversité des ternies et de la variation des effectifs, le principe de la *tigemmi* subsiste un peu partout à la base de l'organisation sociale berbère.

L'IGHS

Plusieurs tigemmis forment l'« *ighs* » ou clan. L'ighs groupe généralement des familles issues d'une même souche dont le nom ou le surnom a survécu à travers l'histoire de la tribu. Mais souvent des tigemmis ayant des aïeux différents se sont trouvées réunies par les hasards des combats et de la vie nomade. Les sultans ont aussi aidé à cette confusion des origines en déportant loin des agglomérations mères, des clans turbulents qui troublaient la paix du pays. Les Aith Ymmour, les Imjadh, les Imlouan, les Toula], sont des exemples frappants à cet égard.

Toutefois, il y a, dans toutes les tribus, des *içbs* qui se réclament d'un même aïeul ; les Aith Ouallal, par exemple, ont depuis longtemps vécu au sein de la tribu Aith Ndhir.

Déjà, aux xvⁿ et xv^m* siècles, alors qu'ils se trouvaient

1. Cf. Brut, *Rapport sur Torgatusalkm jwiitwrt thtt Ut tribut hrrUrvi*.

3. Ce mot *ighw* ou *ikhs*, pluriel *ighun*, signifie os : il est à rapprocher du mot arabe « 'adhem ». pluriel « n'dham ».

englobés dans la confédération des Aïth Idrasen, ils avaient cette unité d'origine qu'ils ont encore de nos jours. Une *tigemmi* s'est détachée de ce clan à une date que nous ignorons et s'est fixée chez les Igrouan. Cela n'a aucunement nui à l'intégrité de *Vigbs** pas plus du reste que l'adoption de contingents étrangers provenant de la dislocation des Ai'tli Idrasen¹.

L'union des groupements qui composent *Vigbs* se relâche quelque peu en temps de paix, et l'organisation intérieure du clan s'é mouss e devant celle de la *tigemmi*. Cela se comprend assez, puisque la parenté est éloignée ou nulle, et les relations économiques insuffisantes.

En temps de guerre, les liens se resserrent et les *tigtminis* se groupent sous l'autorité des chefs de *Vigbs*; elles deviennent chacune un anneau de la même chaîne. Le clan apparaît alors avec son organisation politique, jusque là latente ou floue.

Lorsque *Vigbs* est imponent, et pour faciliter le compte de l'effectif du clan, les Aith Ndhir adoptent une subdivision en *tigbsl* (pluriel : *tigbsatin*, ou sous-clans); la répartition en *tigbsatin* n'a cependant aucun intérêt politique ou administratif.

LA TAOJULT

L'ensemble de plusieurs ighs forme la *Taqbilt* (de l'arabe qabila) : c'est la tribu. En temps normal, la *taqbilt* n'apparaît pas comme une personnalité politique bien caractérisée. Les *igbs* qui la composent sont suffisamment étrangers les uns par rapport aux autres pour entretenir entre eux des haines séculaires alimentées et avivées par les vols simples, les enlèvements de femmes, les dettes de sang et les razzias. Aussi les luttes intestines sont fréquentes dans chaque tribu.

Si l'unité d'origine est flottante dans *Vigbs*, elle est encore bien plus précaire dans la *taqbilt*. La tribu semble, en effet, un agrégat hétéroclite de groupements qui se sont fondus et confondus au cours de l'histoire particulièrement agitée des Aith Ndhir.

Il se trouve quelquefois, au sein même de la *taqbilt*, un noyau compact autour duquel ont gravité des éléments divers.

1. Cf. Abé*. *Mmtkt** hisloripm sur Irs Brirtirs il U rtgim i* Mthfts; les AitM IdrasMH.

Ce noyau, formé sans doute par une famille puissante et guerrière, a donné à la tribu entière le nom ou le sobriquet d'un aïeul prépondérant. Les vicissitudes des combats, les victoires retentissantes, les défaites écrasantes, ont créé ou développé, à la longue, entre les différents groupements, sinon une parenté durable, du moins ce lien latent assez lâche chez des nomades primitifs, mais suffisamment puissant pour alimenter et entretenir le sentiment patriotique que l'on trouve chez des peuples plus civilisés. Mais au point de vue politique, les caractères principaux de *Vigbs* se retrouvent dans la *laqbill*. Les *igbs*, la tribu entière, font cause commune et choisissent un chef de guerre unique pour défendre leur sol contre les incursions des tribus voisines ou l'ingérence étrangère qui menace l'indépendance de tous.

LA CONI-ÉDREATION

Nous ne rappellerons que pour mémoire la dernière série de l'organisation sociale berbère, qui est la confédération. Formée par la réunion de plusieurs tribus, la confédération n'a ni la communauté d'origine, ni l'unité suffisantes pour constituer un rouage administratif fixe et durable. Cela est si vrai que la langue berbère n'a pas réservé, que nous tachions, un mot spécial pour désigner la confédération'. Elle subit forcément les fluctuations de la politique locale, l'influence des çois, les coups de main des chefs ambitieux. Il faut faire observer que, généralement, des raisons politiques seules déterminent les tribus à se grouper en confédération.

C'est ainsi que vers la moitié du xvii^e siècle, les Aith Nahir ont fait partie de la célèbre confédération des Aith Idrasen qui réunit plusieurs autres tribus, pour combattre efficacement sa puissante rivale : la confédération des Aith Oumalou (Aith Mgild, Ixayan, Zemmour, etc.). Après avoir lutté victorieusement dans la montagne, elle vint se briser contre les mehallas makhzen qui la disloquèrent.

LA DJEMA'A

La *Djema'a*, a-t-on dit non sans raison, est la réunion de tous

i. Dans certaines régions du Maroc, le mot arabe « lef » désigne quelquefois la confédération

les hunimes valides du groupement. C'est elle qui administre la *tigrmmi*, *Vigbs*, la *laqhilt*, et aussi la confédération. Cet organisme, bien berbère, a mieux su résister à l'ingérence de l'administration makhxen avec laquelle il coexista dans plusieurs tribus soumises aux sultans.

Le rôle de la *djema'a* est assez important pour nous décider à en donner quelques vues générales, dont les idées sont implicitement contenues dans la traduction des textes berbères donnés en appendice.

Les étrangers peuvent assister, comme simples spectateurs, aux réunions de la *djema'a*. Pour ces séances, les groupements convoquent souvent des marabouts ou des chérifs qui, par leur sainteté ou leur influence, peuvent hâter la solution des litiges, la prise des décisions. Leur présence, qui attire les divines bénédictions sur l'assemblée, est aussi un gage de solennité et d'authenticité pour les résolutions et les engagements.

En séance de *djema'a*, chacun est libre d'émettre son opinion ; mais en réalité, la parole est plutôt gardée par de vieux notables influents, intelligents et expérimentés¹. Ce sont ces quelques personnages qui président aux destinées du groupe.

La *djema'a*, qui siège en grande assemblée dans les cas importants où la vie et la liberté de tous sont menacés, se réduit à quelques notabilités seulement pour statuer sur des faits de la vie quotidienne. Les membres sont alors le plus souvent des parents, des voisins ou des amis des parties intéressées. C'est cette *djema'a* restreinte qui a le plus l'occasion de se réunir.

Il est, du reste, un principe en pays berbère : selon qu'un différend important est à régler avec la *tigemmi*, *l'igbs* ou la tribu voisine, ce sont la *djema'a* de *tigemmi*, la *djema'a d'ight* ou celle de la tribu qui deviennent compétentes.

i° *Djema'a de Tigemmi*. — En général, la *djema'a* comprend une moyenne de cinq membres qui forment l'élite du groupement et se réunissent pour discuter les affaires intéressant seulement leurs tentes. C'est elle qui délibère le plus souvent et qui statue sur le plus de cas, puisque, nous l'avons vu, la *tigrmmi* forme l'unité prépondérante et autonome de la société berbère.

C'est elle qui fixe l'époque de la transhumance et qui indique

i. D* ton: appellei *ikbatam*, singulier *dihavir* ; ce mot signifie Littéralement grand, vieux.

à chacun l'endroit où il doit camper. Elle procède à l'allotissement du terrain collectif, accueille les étrangers, leur attribue ou leur refuse des lots après leur avoir conféré le droit de cité. Elle fait creuser des rigoles d'irrigation, aménager les gués, entretenir les ponts et les pistes. Elle fait des recherches en cas de vols importants et entame des négociations avec le groupement des voleurs.

Quand un fait n'a jamais été sanctionné par la coutume, c'est la *djema'a de ligemmi* qui se prononce et crée ainsi un précédent auquel on se conformera désormais. Constituée en *djerna* restreinte elle est présente lors de la conclusion de certains contrats : prêts, associations, ventes, locations, mariages, etc..

Agissant comme conciliatrice, elle peut statuer sur certains cas et régler des différends: prix du sang, dettes, contestations, querelles, divorce, adultère, héritage, etc.. C'est dans son sein que sont recrutées les commissions chargées de faire des enquêtes ou des expertises. Elle peut servir d'intermédiaire dans les transactions et indiquer un arbitre pour connaître des différends.

2° Djema'a d'igbs. — La *djema'a tfighs* se compose des représentants de la *djetna'a* de chaque *tigemmi*. Elle compte une vingtaine de membres. Elle se réunit lorsque tout *Vigbs* est directement intéressé. Elle est compétente par exemple pour traiter de la paix, statuer sur les enlèvements de femme *d'igbs*. A *igbs*, sur *les dias* à payer à l'issue d'un combat, sur les délimitations de terrain, sur les razzias et la guerre-

3° Djema'a de taqbilt. — La *djema'a* de tribu est l'ensemble des délégués des *djtmaas* des *igbs* qui forment la *taqbilt*. Elle se réunit dans les cas graves et pour les questions d'ordre général : échange de terrains de parcours, autorisation de laisser les tribus voisines empiéter sur son sol, politique et sécurité générales, traités, alliances, guerres, négociations de paix, etc..

Les séances de la *djema'a* de tribu sont forcément importantes «assez rares.

L'AMGHAR

A l'origine il a dû y avoir, **i** la tête de chaque groupement, tout au moins a celle de chaque *ligemmi*, un chef élu en séance publique et reconnu président de la *djema'a* : ce chef correspond en somme au *cbeikb* ou a *Yamiï des* villages kabyles.

Dans la société berbère marocaine, cette fonction a succombé sous le régime makhzen, et les chefs des groupements ont cédé la place à d'autres rouages de l'administration arabe (*cheikhs, kbalifats et caïds*).

Cela est si vrai que dès que les ATth Nahir en particulier entrent en *siba*, le chef de *Vigbs* ou de la tribu réapparaît immédiatement.

Ccst donc seulement lorsque la tribu est en guerre que son organisation administrative est complète.

A ce moment-là, en effet, la *taqbilt* entière¹ choisit un chef ou *amgbar* (pluriel : *mgbaren*, littéralement vieillard, ancien). On trouvera décrite, à l'appendice, la séance pendant laquelle la tribu élit son chef de guerre. Avant d'accepter ses fonctions à *amgbar*, l'élu désigne ses adjoints et les répondants de chaque groupement. Il énumère ensuite les devoirs de chacun et les peines encourues par quiconque contreviendrait à la coutume pendant les hostilités. Lorsque tout le monde est d'accord, chacun des assistants ramasse une poignée d'herbe (en berbère : *touya*) et la lui jette en disant : « Puisse Dieu te bénir pour nous, ô vieillard à la poignée d'herbe • (*amgbarn touya*).

Vamgbar est élu pour un an ou pour la durée des hostilités. Mais après ce délai, il peut être maintenu en fonctions.

L'amgbar n'est pas rétribué. Pour le dédommager de ses peines, de sa responsabilité et des frais d'hospitalité qu'exigent ses fonctions, il jouit de certains avantages. Les groupements désignent en effet des hommes qui exécutent ce qu'on appelle « les corvées à *amgbar* » ; on lui laboure ses champs, on moissonne et on dépie sa récolte ; on arrose son maïs, on porte son courrier à destination, on garde ses tentes. Souvent aussi *L'amgbar* met en valeur les terres dites « de chefs » (voir au chapitre Régime foncier).

De plus, il touche les amendes (en berbère : *i^imaQ* infligées à ceux qui contreviennent à la coutume, désobéissent *M'amgbar* ou à ses subordonnés. Disons en passant que le taux des amendes est assez élevé en temps de guerre. *L'amghar* n'hésite pas à

i. Il existe des exemples où deux *Igis* entrent en lice l'un contre l'autre. Chacun d'eux élit alors un chef de guerre. Lors de l'occupation française, les contingents qui ont refusé de se tourner e ont fait cause commune, et ont ainsi constitué un chef de guerre, bien qu'ils fussent un ramassis de groupements très différents.

confisquer les biens du délinquant, à brûler sa tente, à raser les cheveux de **aa** femme en public.

LES UIASAÏX

Outre *Yamgbar*, chef suprême du groupement berbère, il existe aussi *Yamasai* (pluriel : *imasain* '). C'est le répondant.

Il y a plusieurs sortes *d'imasain*, et tout d'abord *Yamasai* qui est à la tête de chaque *ri*/. Ils sont ainsi plusieurs par *tigemmi* et leurs fonctions sont généralement héréditaires. Ils sont choisis par la *djenufa* et recrutés souvent dans son sein. Leurs noms sont mentionnés dans les écrits qui fixent quelquefois les lois coutumières de la *tigemmi*. Ces *imasain* n'ont droit à aucune rétribution. Choisis parmi les familles les plus aisées et les plus honorables, ils ont une réelle influence sur leurs coreligionnaires, qu'ils représentent et desquels ils sont les fidèles porte-parole. Les *ûnasatn* assurent l'exécution des décisions de la *i jema'a* et font respecter la coutume et les usages de leur groupement. En temps de guerre, ils sont les intermédiaires responsables entre les chefs supérieurs et les particuliers dont ils se sont portés garants. Ils veillent à l'égalité répartition des réquisitions, des charges et des amendes qui frappent le groupement vaincu ; ils sont responsables devant *Yamgbar* des infractions commises ; ils assurent l'application des peines, le paiement des amendes (*irm*r*).

L'amghar n touya, chef de guerre, choisit aussi des *imasain* qu'il place à la tête de chaque *igbs* et qui sont responsables de tout ce qui se passe dans le clan. *Uamasad* de *Yigbs* en nomme d'autres pour chaque *tigemmi* de son ressort ou conserve ceux qui sont déjà en fonctions, s'il les juge suffisamment influents.

(A suivre.)

i. Du verbe berbère «ri : prendre, te charger de. • est synonyme da verbe arabe *rJU* ; de là *rafid* ou *rfai*, plur. *tfada*, qui correspond à *amuti*, plur. *imaiMin*.